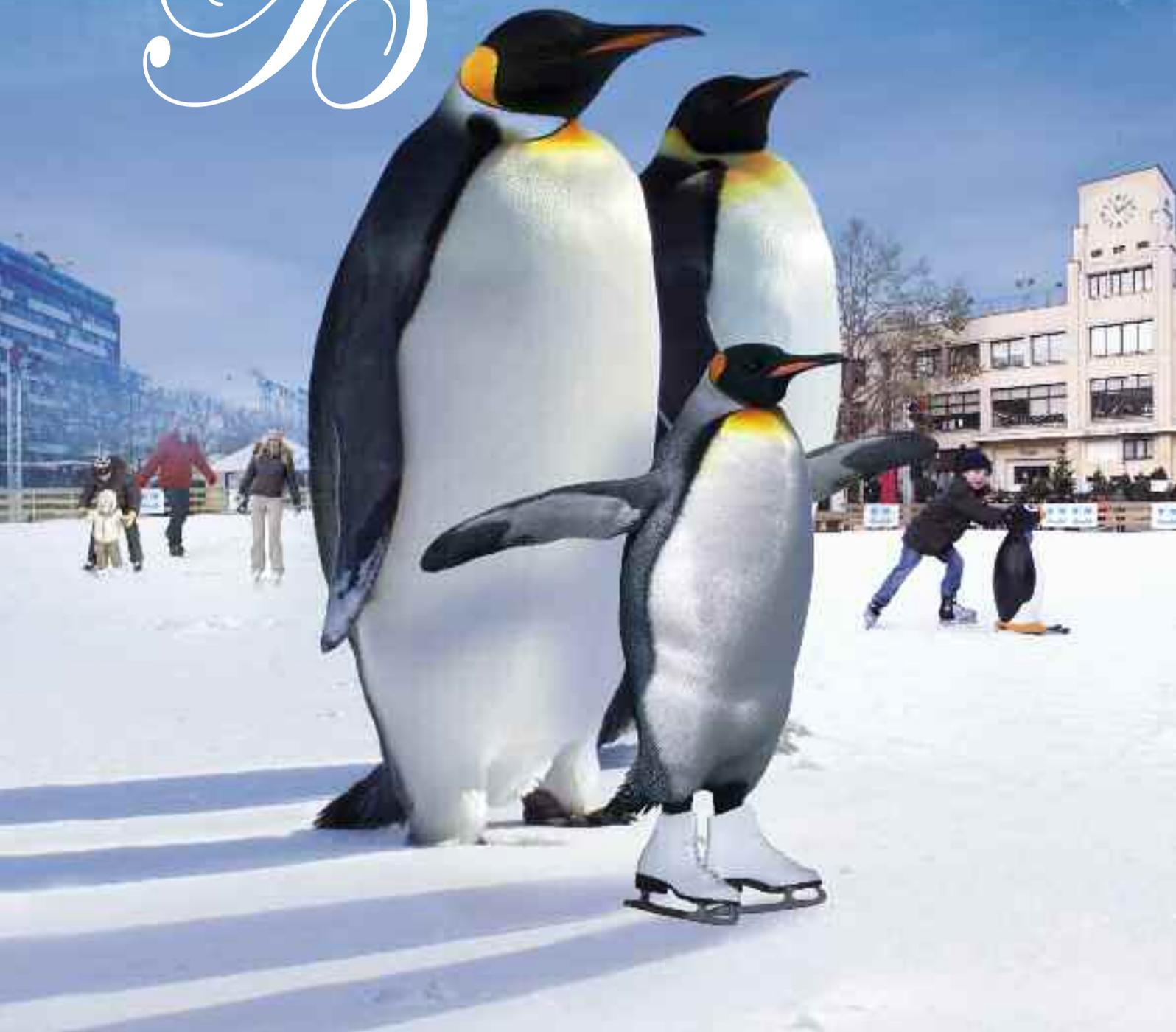


# Charenton *magazine*

N° 147 - déc 2009 / janv 2010



**Bonnes fêtes à tous !**





**Lycée Robert Schuman  
enfin inauguré !**

4

8

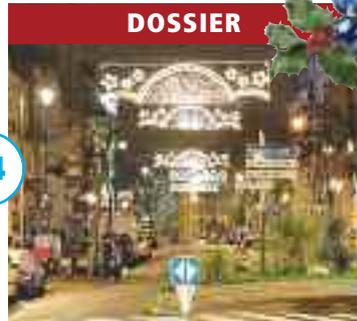
**Les collégiens à la découverte  
de la vie professionnelle**



**Très haut débit :  
un début  
de réponse**

11

**DOSSIER**



14

**L'enchantement de Noël  
envahit nos rues**

# SOMMAIRE

Décembre 2009 / Janvier 2010 N° 147

19

**Les artisans boulangers  
allient savoir-faire  
et amour du métier**

21

**Attitude Charenton G.R.S. :  
compétition et convivialité**

23

**L'actualité culturelle**

29



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CHARENTON - SAINT MAURICE

**L'éco-citoyenneté sous toutes ses facettes**

**Charenton magazine N° 147 - déc. 2009 / Janv. 2010**

48, rue de Paris - Tél. 01.46.76.46.76

Directeur de la publication. Jean-Marie Brétillon - Directeur de la rédaction. Anne-Marie Thierce

Rédaction. Céline Lormier - Denis Bansard - Michèle Lejeune P.7 - Anna Zerdoug

Photos. G. Boynard - C. Doumbé - C. Lormier - P. Picard - I. Stefan - A. Zerdoug P.8 - Mise en page. C. Doumbé - J-M. Hillereau

Impression. ADI graphique

Tiré à 17 000 exemplaires avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.

Distribution. Avobox.



## Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux à l'espace Nelson Paillou le 4 janvier 2010 à 19h ; un rendez-vous qui se veut amical, familial et convivial.

Il s'agira en effet d'une soirée de rencontre entre vos élus, le personnel de la commune et vous-même pour évoquer tout ce que la Ville fait pour vous. Je souhaite que vous connaissiez mieux ainsi chaque métier, chaque service municipal et peut-être, parfois, pouvoir mettre un nom sur un visage.

Nos collaborateurs qui vous accueillent tout au long de l'année ne sont pas seulement des professionnels affectés à un travail déterminé. Ce sont des femmes et des hommes formés pour faire fonctionner cette belle machine administrative qui recouvre une multitude de métiers très divers.

Des personnes qui gèrent et administrent la ville bien sûr, mais aussi des jardiniers, des puéricultrices, des assistantes maternelles, des policiers, des techniciens, des ingénieurs, des architectes, des comptables, des personnels d'entretien, des juristes, des cuisiniers, des chauffeurs, des animateurs, des artistes, pardon pour tous ceux que je n'ai pas cités.

Nous sommes une grande famille à votre écoute pour le meilleur et plus encore quand ça ne va pas. Même si parfois nous ne sommes pas aussi réactifs que je le souhaiterais moi-même, sachez que nous n'avons qu'une mission : vous rendre, dans la mesure de nos moyens, le meilleur service possible.

*Bonnes Fêtes à tous.*



  
Le Maire, **Jean-Marie Brétilon**  
Conseiller général du Val-de-Marne



LYCÉE ROBERT SCHUMAN

# Enfin inauguré !

**Après avoir ouvert ses portes aux élèves dès la rentrée de septembre, le lycée Robert Schuman a été officiellement inauguré le 10 novembre dernier en présence de tous les acteurs de son édification.**

Le 10 novembre dernier, la Région Ile-de-France, en charge de la construction des lycées, inaugurait le lycée Robert Schuman. Son Président, Jean-Paul Huchon, était présent pour l'occasion et a salué la belle réussite architecturale de l'établissement. Comme l'a également indiqué le Maire, Jean-Marie Brétillon, "ce lycée, je le voulais".

"Ce rêve, maintes fois caressé, était un rêve fragile que le moindre grain de sable pouvait anéantir à tout moment et nous avons traversé une mer de sable depuis

au moins 20 ans pour arriver à ce jour !". Fruit de moments difficiles et de beaucoup d'efforts de la part de toutes celles et ceux qui étaient présents ce jour-là, autant dire que cet instant fut pleinement goûté et savouré.

### **Le fruit d'une belle collaboration**

S'il est des projets qui naissent de partenariats, la construction du lycée Robert Schuman est bien de ceux-là ; et les remerciements apportés par chacun des intervenants et en particulier par Jean-Marie Brétillon le prouvent :

"A la Région d'abord qui a construit un superbe établissement HOE dans un environnement pourtant difficile.

A l'architecte, Jean-Michel Buron, qui a réalisé un bâtiment esthétique, bien intégré dans le quartier, sur un terrain pourtant très contraint. A l'entreprise l'Urbaine de Travaux qui a réalisé, avec des matériaux nobles et dans les délais impartis et très courts, ce bel établissement, sans déplorer aucun accident de chantier et sans trop perturber la vie des riverains. Au Conseil général qui a aménagé une partie de la voirie [...]"



### Un lycée d'excellence

Parmi ces remerciements, une large place fut laissée au Rectorat et à l'Inspection d'Académie qui ont mis à disposition des élèves un corps professoral particulièrement jeune, dynamique et concerné.

Jean-Marie Brétilon, à ce propos, a voulu remercier l'Inspecteur d'Académie, Didier Jouault, d'avoir entendu les préoccupations tendant à faire de cet établissement un lycée d'excellence : "le nom de Robert Schuman qui a été retenu n'est pas le seul hasard de la rue qui amène au lycée. C'est aussi la vocation européenne de la pédagogie dispensée ici que nous voulions mettre en avant".

Pour terminer, le Maire a salué le Provisoire-constructeur, Manuel Lopès, pour son omniprésence à superviser les

travaux et à veiller à la parfaite fonctionnalité de l'établissement, mais aussi pour avoir su instaurer, dès l'ouverture, une discipline et des règles de vie dignes des grands établissements parisiens."

Aujourd'hui, la Ville poursuit le projet en le complétant avec l'aménagement de ses abords, la poursuite des travaux d'accès sur la passerelle Croquette et la construction de deux gymnases sur l'Île Martinet dont l'un sera voué aux lycéens.

### Un seul leitmotiv : les jeunes

On l'aura compris, cette inauguration, fut le point d'orgue d'une collaboration parfaite entre les différents acteurs, bien au-delà des clivages et appartenances, et guidée par un seul leitmotiv : offrir un établissement d'excellence aux jeunes lycéens.

Ce lycée est à présent le leur, il sera ce qu'ils en feront et Jean-Marie Brétilon de conclure : "Je vous souhaite d'y faire de belles études, de respecter le bâtiment et de prendre en charge votre destin, surtout que vous gardiez plus tard de votre passage au lycée Schuman un beau souvenir.

Notre génération vous a remis un merveilleux outil de savoir et de connaissance. A vous de saisir votre chance" ! ■



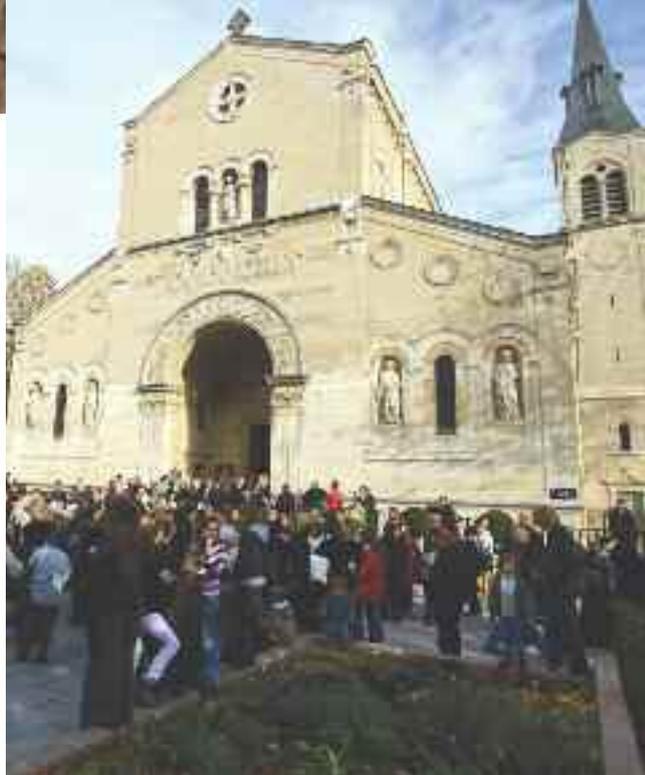
Jean-Michel Buron, architecte et Manuel Lopès, proviseur du lycée.



### EGLISE SAINT-PIERRE

# 150 ans dignement fêtés !

Le 15 novembre dernier, à la faveur d'un temps ensoleillé, Charenton a fêté les 150 ans de l'église Saint-Pierre, propriété communale. Membres de la paroisse, habitants désireux de partager un moment convivial se sont retrouvés dès 11h autour du Père Jacques Habert pour une messe célébrée sous la présidence du Vicaire général, le Père Gérard Béra et en présence du Maire, Jean-Marie Brétillon. Pique-nique et goûter ont ponctué cette journée importante dans l'histoire de la ville et résolument placée sous l'égide de la bonne humeur et du partage. ■



### FÊTE DES CHAPEAUX

# Encore un succès !

La Fête des chapeaux "version 2010" n'a pas démenti les succès régulièrement rencontrés par les éditions précédentes. Durant toute la semaine et plus encore le samedi 21 novembre, les Charentonnais ont été très nombreux à faire la fête avec les commerçants de la rue du Général Leclerc et de l'avenue Jean Jaurès. Clowns, musique, danse, dégustation de produits régionaux et de spécialités portugaises, vin chaud et atelier création de chocolats et de pains ont comblé petits et grands. La grande tombola a récompensé plus d'un participant et notamment, Madame Claudine Bertault, gagnante du "gros lot", une télévision écran plat high-tech. ■

### OPÉRATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

# La pâtisserie pour apprendre à se connaître

Dans le cadre de la Semaine bleue, les enfants de l'Accueil de Loisirs de l'élémentaire Pasteur et des Seniors se sont retrouvés le 21 octobre autour de M. Lapierre, cuisinier de l'école Aristide Briand, pour un atelier pâtisserie. Celui-ci avait pour but d'apprendre une recette et de la partager entre juniors et seniors. Une opération intergénérationnelle qui a fait l'unanimité et qui sera suivie d'autres expériences au sein des Accueils de Loisirs durant l'année 2010. ■



## LA CRUE DE 1910

# Ca s'est passé... il y a 100 ans !

La forte pluviométrie enregistrée au cours de l'été 1909 qui engorgea les nappes phréatiques, renforcée par les pluies de l'hiver, aboutit dès le 10 janvier 1910 à une montée générale des eaux. Dès le 15 janvier, l'Yonne et la Marne étaient en crue. De fortes chutes d'eau enregistrées du 18 au 21 janvier, en amont de Paris, déclenchaient le débordement de la Seine dont les eaux envahissaient les quais dès le 20 janvier. Le 21, l'eau monta de 8 cm par heure.

Les banlieues de l'est et de l'ouest furent à leur tour inondées, ainsi que les 7<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements de Paris. Le 22, les boulevards parisiens étaient envahis par les eaux qui remontaient jusqu'à la gare Saint-Lazare ; les routes étaient coupées, les ponts endommagés, le métro neutralisé en maints endroits, l'électricité et le téléphone perturbés. La crue atteint son pic le 28 janvier. On enregistra 8,42 mètres



d'eau au pont de la Tournelle. Le 29 janvier, le niveau de l'eau baissa, mais celle-ci remonta début mars. Il fallut attendre la mi-mars pour que s'amorçât la décrue définitive. A Charenton, les Magasins Généraux, surélevés lors de leur construction afin de les mettre hors d'eau en cas de crue, avaient été épargnés par les inondations de 1876. La crue de 1910, qui atteint 1,60 mètre au-dessus de la

chaussée, eut raison de ce dispositif. Dès le 30 janvier, d'habiles commerçants avaient "inondé" le marché de cartes postales immortalisant l'événement. Les collections de la ville en conservent de nombreux clichés, précieux, car uniques témoignages de cet événement hors du commun. ■

Si vous désirez les consulter, vous pouvez contacter les archives de la ville de Charenton au 01.46.76.46.73/74.

COLLÉGIENS

# A la découverte des métiers de la Mairie

Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> du collège La Cerisaie doivent effectuer un stage d'observation en entreprise. Celui-ci a pour but de faire découvrir le monde professionnel à ces jeunes qui, pour certains, imaginent d'ores et déjà leur futur emploi et pour d'autres, n'ont pas encore idée de tout l'éventail de carrières qui s'offre à eux. C'est en cela que ce type de stage est important : découvrir un nouvel environnement, appréhender "en vrai" un métier qui fait rêver ou en découvrir qu'ils ne soupçonnaient pas. Du 16 au 21 novembre dernier, la Mairie, comme beaucoup d'entreprises locales, a ouvert ses portes à vingt stagiaires qui se sont répartis dans différents services. A la fin de leur stage, le Maire, Jean-Marie Brétilon, et Marie-Hélène Magne, Maire-adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation, les ont reçus spécialement afin de les féliciter de leur assiduité au travail, mais aussi pour les encourager à poursuivre leur études. Un cadeau-souvenir leur a été offert. Au printemps prochain, ce seront les 3<sup>ème</sup> de Notre-Dame des Missions qui leur succéderont. ■

BACHELIERS DE NOTRE DAME DES MISSIONS

# La promotion Barack Obama à l'honneur

Pour la troisième année consécutive, le lycée Notre Dame des Missions de Charenton a organisé, le 19 novembre dernier à l'Espace Toffoli, la cérémonie de remise de diplôme pour ses plus de 100 nouveaux bacheliers (autant que de candidats). Comme à chaque édition, peu avant de passer leur examen, les lycéens s'étaient choisis un "parrain" de promotion et c'est ainsi que les lauréats du bac 2009 ont décidé de se regrouper sous le nom de Barack Obama. Cette cérémonie, au cours de laquelle chaque étudiant reçoit son diplôme et un cadeau, ainsi qu'une médaille frappée par la Monnaie de Paris pour les détenteurs d'une mention "Très Bien" (15 cette année), revêt un caractère officiel et important. Toutefois, cette cérémonie, prépondérante pour les élèves comme pour leurs parents, professeurs et directeur, est un rendez-vous convivial grâce auquel les jeunes, déjà partis dans leurs cursus respectifs, peuvent se retrouver, revenir sur des événements qui ont marqué leur scolarité, être félicités par leur directeur, Philippe Vella et leur responsable, Bertrand Bedel. ■



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

# Prise de fonctions dès le 17 décembre



Les scrutins qui se sont déroulés entre le 23 et le 27 novembre derniers aux collèges La Cerisaie et Notre Dame des Missions sont clos et les résultats sont connus. Il ne reste plus au nouveau Conseil Municipal des Jeunes que de procéder à son installation officielle. Celle-ci se déroulera, comme pour les Conseillers municipaux adultes, au cours d'une séance plénière qui se tiendra dans la Salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville le jeudi 17 décembre à partir de 18h.

Chaque jeune électeur, chaque habitant, est invité à partager ce moment fort pour ces élus en herbe qui siégeront jusqu'en 2011. Dans sa prochaine édition, Charenton Magazine ne manquera pas de vous présenter les membres de ce nouveau C.M.J. ■



PÔLE DE MÉDIATION SOCIALE

# Prévention sur les violences scolaires

Comme partout en France, Charenton est confrontée aux problèmes de violence dans les cours de récréation. C'est dans ce cadre que la Police Nationale et le Pôle de Médiation Sociale ont lancé leur projet de prévention sur la violence en milieu scolaire. D'abord à l'adresse exclusive des CM2 et des 6<sup>ème</sup>, ils vont cette année, à la demande des directeurs et directrices d'école, également intervenir sur ce thème auprès des plus jeunes écoliers de CP, CE1, CE2 et CM1. Les séances du pôle de Médiation sociale ont débuté le 30 novembre dernier et vont se poursuivre au moins jusqu'en avril prochain. Les actions se dérouleront en fonction de l'âge des enfants et viseront à donner la parole aux écoliers sur ce fléau, à identifier la corrélation entre violence et santé, à informer pour mieux prévenir les jeux dangereux, à expliquer les méfaits de la loi du silence... Il est prévu que le mois de mai soit consacré aux plus grands, CM2 et 6<sup>ème</sup>. Ces interventions devraient être prises en charge par la Police Nationale et auront pour but d'insister sur des notions comme la délation, la non-assistance à personne en danger et les différentes formes que la violence peut revêtir. ■

## DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

### Sécurité routière, suite...

Entre le 5 et le 23 novembre 2009, 956 enfants de grande section de maternelle, de CP et de CE1, ont reçu la visite des animateurs de la Prévention routière afin d'être sensibilisés aux bruits et dangers de la rue. Cette intervention, dans un premier temps théorique, s'est poursuivie par une mise en pratique sur une piste piétons installée dans les écoles à cette occasion. Les CM2, de leur côté, comme les années précédentes vont prochainement se rendre sur la piste vélo de Choisy-le-Roi pour participer au concours département organisé par l'Association de la Prévention routière. Enfin, entre janvier et mars 2010, les CE2, CM1 et CM2 vont être formés par leurs enseignants et la Police nationale pour passer le permis piéton. ■



## SÉJOURS D'HIVER

### N'attendez pas pour inscrire vos enfants !

Comme chaque année, mais pour la première fois en collaboration avec la ville de Saint-Maurice dans le cadre de la Communauté de Communes, les Services "Enfance" organisent des séjours durant les vacances d'hiver, pour les jeunes âgés de 6 à 12 ans. Une brochure récapitulant l'ensemble des offres sera très prochainement diffusée. En avant-première, voici la destination proposée : Saint-Sorlin d'Arves (Savoie) où, durant la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances, les enfants pourront choisir entre ski ou multiglisser. **Les inscriptions se dérouleront du 4 au 8 janvier, dans les deux villes.** A Charenton, chaque famille devra se présenter auprès du service "Enfance" munie, si l'enfant ne bénéficie d'aucune prestation péri-scolaire (restauration scolaire, accueil du soir, A.L.S.H.), de son avis d'imposition sur le revenu 2008. N'attendez pas pour inscrire vos enfants, le nombre de places est limité. ■

## Dernier rappel

### Avis d'imposition

Afin de calculer les tarifs inhérents aux prestations périscolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, les parents d'élèves sont invités à envoyer au plus vite une copie de leur avis d'imposition 2008, au service Enfance - 16 rue Sully. **A défaut de la présentation de ce document, le tarif maximum sera appliqué.**

Pour tout renseignement, contacter le 01.46.76.47.80.

## RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ

### Zone 30 : sécurité maximum

Parce qu'elle comporte de nombreux immeubles d'habitation, l'école maternelle Champ des Alouettes, le groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions et le Parc de Conflans, la rue de l'Archevêché est une zone, non pas accidentogène, mais particulièrement sensible en matière de sécurité des piétons.

Aussi, afin d'en améliorer notablement l'accès pour les plus jeunes de nos concitoyens, une zone 30 a été mise en place dans cette rue entre les carrefours qu'elle forme avec les rues Kennedy et Jean Pigeon. Cette zone est à présent identifiée à l'aide de plateaux surélevés qui ne laissent pas de place au doute. Des barrières de canalisation des piétons ont également été ajoutées de part et d'autre des passages piétons.

Cette opération répond également à la consultation organisée auprès des riverains de la rue Jean Pigeon qui, dans une très large majorité, avaient choisi de maintenir le sens de circulation de leur rue tout en la dotant d'un stop à la sortie vers la rue de l'Archevêché. C'est à présent chose faite. ■



## CIMETIÈRE VALMY

### Des travaux comme des hommages aux morts



Comme chaque année, à l'aube du 1<sup>er</sup> novembre, la Ville a procédé dans les deux cimetières municipaux à la mise en peinture et au fleurissement des tombes des militaires offrant ainsi à ceux qui ont donné leur vie au nom de la liberté de notre pays une sépulture digne de leur sacrifice.

#### Mieux se retrouver

Parallèlement, d'autres travaux ont été réalisés au cimetière Valmy. En effet, afin de faciliter les déplacements des familles dans l'enceinte du cimetière et leur permettre de cette façon de retrouver plus aisément les tombes de leurs défunts, des panneaux indiquant les divisions et le nom des allées ont été implantés.

#### Un nouveau columbarium

Par ailleurs, le cimetière a été doté d'un nouveau columbarium. L'édifice existant ne disposant plus de place libre, il a été décidé d'en réaliser un supplémentaire. D'un style plus contemporain, il est composé de différentes stèles comprenant chacune 6 alvéoles pouvant accueillir jusqu'à trois urnes. Des tablettes pouvant recevoir une plaque ou autre souvenir ont été ajoutées.

En outre, pour le confort des familles endeuillées, des bancs, une table de cérémonie et des jardinières complètent ce columbarium entièrement réalisé en granit des Vosges noir et rosé, en parfaite harmonie avec le sol traité, avec une résine spéciale favorisant l'écoulement des eaux pluviales.

#### Un jardin du souvenir

Enfin, non loin du premier columbarium, une rivière de galets fait office de jardin du souvenir destiné à recevoir les cendres dispersées. Il est accompagné d'une plaque où les familles pourront procéder à l'inscription des noms des défunts et d'épithètes. ■

## TRÈS HAUT DÉBIT

# Un début de réponse

Bon nombre de Charentonnais se plaignent de la piètre qualité de leur liaison ADSL sur Internet. La Ville tente de comprendre les raisons de cette situation et de trouver des solutions.

L'ADSL est une technique de transmissions qui utilise les fils de cuivre du téléphone jusqu'aux répartiteurs qui sont situés dans les locaux de l'opérateur historique, France Télécom. C'est à ce niveau que ce dernier ouvre, moyennant des frais de location, son réseau et ses locaux à ses concurrents (Free, SFR, Bouygues et d'autres) qui y installent leurs équipements leur permettant de proposer aux habitants des forfaits d'accès à la télévision Haute Définition, à Internet et à la téléphonie. Les équipements de l'opérateur historique qui desservent Charenton sont situés sur le territoire de la commune d'Alfortville.

La capacité d'une ligne ADSL étant liée à la longueur séparant l'utilisateur de son répartiteur de référence, de nombreux Charentonnais, quel que soit l'opérateur qu'ils ont choisi, constatent des défaillances de leurs systèmes dues à un débit ADSL trop faible. Bon nombre d'habitants sont, par conséquent, très mécontents de cette limite technique et le font largement savoir à la Ville qui n'est pourtant en rien responsable de cette situation.

Aussi, bien que le réseau câblé ne soit pas un service public mais parce qu'elle est toujours soucieuse du bien être de ses concitoyens, la municipalité recherche des solutions. L'une de celles-ci, c'est la fibre optique, seule technique capable d'offrir du Très Haut Débit (jusqu'à 100 Mbit) et indépendante de l'emplacement des répartiteurs. Elle permet notamment de bénéficier d'une vraie qualité HD sur plusieurs écrans sans déperdition de qualité, d'utiliser Internet avec une vitesse plus grande et constante, bref de jouir pleinement du forfait auquel on a souscrit. Aujourd'hui, le câblage en fibre optique est assuré sur Charenton à 80% par la société Numéricable, ce qui fait de ce prestataire (sous contrat avec la ville depuis 1990 pour l'établissement et l'exploitation du réseau) une solution satisfaisante pour les Charentonnais qui seraient désireux d'obtenir le Très Haut Débit.



**Pour vous aider à comprendre et à vous informer sur cette prestation, une réunion d'information est organisée le lundi 14 décembre à 18h30 à l'Espace Toffoli. ■**

## À savoir

Pour tester votre ligne, il existe de nombreux sites tels que [www.test-ligne-adsl.com](http://www.test-ligne-adsl.com) ou [www.degrouptest.com](http://www.degrouptest.com) qui vous permettront de savoir de quel Nœud de Raccordement ADSL NRA (en général ALF94 pour les habitants de Charenton) vous dépendez, à quelle distance se trouve-t-il de votre domicile et quel débit les différents opérateurs sont capables de vous offrir. Il vous permettra aussi de vérifier si votre immeuble est desservi par la fibre optique.

## PROJET GABRIEL PÉRI

# C'est parti !

Sous l'impulsion du Maire, Jean-Marie Brétilon, le projet très attendu sur le quartier formé par les rues Gabriel Péri, De Lattre de Tassigny et des Quatre Vents, prend forme.

Cette opération comprend la réalisation :

- d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes habilitée à l'aide sociale,
- de l'opération immobilière Les Jardins de Navarre (190 logements dont la commercialisation a débuté depuis le 28 novembre),
- d'une nouvelle école maternelle et de son centre de Loisirs pour laquelle un concours d'architectes vient d'être lancé par la Ville.

Ce beau projet, dont la livraison est prévue pour début 2013, ne manquera pas d'apparaître régulièrement dans les colonnes de votre magazine. ■



## PROJET DE BERCY

### Où en est-on ?

Charenton Magazine vous avait présenté la première étape de la concertation avec la population sur le projet de développement du quartier de Bercy. Bien entendu, un tel projet ne peut se concevoir sans une collaboration étroite

avec la Ville de Paris qui, elle-même, a des projets à plus long terme de l'autre côté du périphérique.

#### Un partenariat avec la Ville de Paris

C'est la raison pour laquelle la Communauté de Communes Charenton/Saint Maurice et la Ville de Paris ont souhaité travailler en partenariat, dans l'intérêt général, sur l'aménagement de l'ensemble du secteur Bercy-Charenton.

C'est ainsi qu'en septembre dernier, une convention constitutive d'un groupement de commandes a été signée entre les deux parties. Cette convention porte sur la réalisation d'études à caractère prospectif sur les déplacements urbains et le développement économique et commercial, conduites sur le périmètre parisien et charentonnais. Ces études sont primordiales avant d'envisager toute opération d'aménagement.

#### Suite de la concertation, début 2010

Elles doivent se dérouler sur une période de cinq mois environ et font partie intégrante du dossier d'étude d'impact de la future opération d'aménagement. Sa création ne pourra donc intervenir avant le résultat final de toutes ces études, soit dans le courant du deuxième trimestre 2010.

C'est la raison pour laquelle la deuxième étape de la concertation avec la population ne sera organisée que début 2010 afin de prendre en compte les premiers résultats de ces études. Charenton Magazine vous tiendra régulièrement informés des avancées du projet. ■

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

### Priorité à la salubrité

Dans le cadre de travaux pluriannuels d'assainissement, la Ville s'est engagée à réaliser des réhabilitations dans de nombreuses rues.

Pour cette année, des remplacements de canalisations, des comblements ou rénovations d'anciens systèmes ou encore la reprise de branchements ont concerné tour à tour les rues de l'Hérault, l'Entrepôt, Anatole France, l'Arcade, Gabrielle et des Ormes. ■



## SENIORS

# Préparez vous à voyager en 2010

## Quatre destinations sont proposées en 2010 aux Seniors charentonnais par le service retraités du Centre Communal d'Action Sociale. Tour d'horizon...

"Escapade à Londres" du 28 au 31 mai 2010, "Belgique et Luxembourg" du 11 au 14 juin 2010, "Thalassothérapie au Pays Basque", du 28 août au 11 septembre, on le voit, cette année encore le Service Retraités a tout mis en œuvre pour offrir un panel de séjours large et varié afin de satisfaire toutes les attentes des aînés charentonnais.



"Clou" de cette série de voyages : la croisière en Andalousie qui se déroulera à la mi-novembre 2010. Durant 8 jours, les participants partiront à la découverte des richesses de Séville, Cadix, Jerez, Grenade et Cordoue. Du flamenco à l'Alcazar, de l'Alhambra à la cité des Califes, les voyageurs charentonnais vont explorer les beautés architecturales et patrimoniales de ces magnifiques villes d'Andalousie, terres d'échanges et de dialogue entre les cultures musulmanes, catholiques et juives. ■

**Une première réunion de présentation de ce séjour aura lieu le mardi 19 janvier 2010 à 15h au Centre Alexandre Portier, 21 bis rue des Bordeaux, Salle d'animation du 3<sup>ème</sup> étage.**

**Pour tout renseignement, contacter le 01.45.18.36.32.**

## EN BREF...

### Avis de Recherche

La chorale des Seniors de Charenton, "Cantabile", et son chef de chœur, Christian Ramamonjisoa, recherchent des choristes hommes. Le niveau de départ n'a aucune importance. Seule l'envie de chanter et de passer des moments à la fois studieux et agréables durant les deux heures de répétitions hebdomadaires prévalent. Si vous êtes intéressé, présentez-vous au Centre Alexandre Portier 21bis, rue des Bordeaux le mercredi entre 14h30 et 16h30. Les frais d'inscription pour l'année s'élèvent à 67,40 €.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 01.45.18.36.32 ou le 01.45.18.36.34.**

### Collecte du sang



Une collecte de sang se déroulera à Charenton, dans la salle de l'ancien self de l'Espace Toffoli - 12, rue du Cadran **vendredi 18 décembre 2009** de 15h à 19h30.

## GRIPPE A H1N1

# Vaccination ouverte à tous

Après les personnels de santé et les personnes prioritaires, la campagne de vaccination s'ouvre à toute la population. Chaque personne a reçu ou recevra prochainement, de la part de l'Assurance maladie, un courrier du Ministre de la Santé, l'invitant à se faire vacciner. Ne jetez surtout pas ce courrier car il précise les modalités pratiques de la vaccination et notamment le lieu où elle doit être pratiquée. Par ailleurs, cette invitation comporte, au verso, un bon de vaccination (voir visuel ci-contre) à présenter le jour de la vaccination. Il servira à garantir la traçabilité de la campagne vaccinale.



La préfecture du Val-de-Marne a déterminé les emplacements des différents centres de vaccinations sur tout le territoire. Nous vous rappelons que les Charentonnais dépendent du centre de vaccination de Vincennes situé 6, allée Georges Pompidou. Ce centre, le plus important de tout le département, au moment où ses lignes sont écrites, est ouvert les mardis et mercredis de 13h à 19h et le samedi de 10h à 18h. Ces jours et heures d'ouverture sont susceptibles d'évoluer. Nous vous conseillons donc de vous renseigner auprès de l'accueil de la Mairie au 01.46.76.46.76.

## SANTÉ PUBLIQUE

### Monoxyde de carbone

Chaque année avec la reprise de la période de chauffe, les intoxications au monoxyde de carbone connaissent une recrudescence. Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non irritant et pourtant mortel. Il convient donc d'être très vigilants et de prévenir tout accident grâce à quelques gestes de prévention : faites vérifier et entretenir par un professionnel vos installations. Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement et encore plus particulièrement pendant la période de chauffage. Veillez à l'utilisation appropriée des appareils à combustion. Si vous soupçonnez une intoxication (maux de tête, nausées, vomissements, malaises peuvent en être des symptômes) : aérez immédiatement, arrêtez si possible l'appareil en cause, évacuez les lieux, appelez les secours et ne réintégrez pas les lieux avant d'y avoir été invité.

**Pour plus d'informations :**  
[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Jusqu'au 4 janvier, l'ambiance féerique inhérente aux fêtes de fin d'année s'invite dans les rues et les structures de Charenton : illuminations, activités pour les enfants et les jeunes, vœux à la population vont ponctuer ces jours si appréciés. Temps fort de ces animations : la patinoire en plein air, installée sur la place Briand, avec ses surprises et ses nouveautés.



**D**ès que l'on évoque Noël et la période de fin d'année, on pense légitimement aux enfants. Actuellement, ils fêtent comme il se doit dans leurs classes respectives (petits spectacles, goûters, ...) la venue prochaine du Père Noël, promettant très certainement d'être très sages avant de partir



## L'enchantement de Noël en

en vacances. D'ailleurs, pour les aider à patienter jusqu'à la nuit du 24 décembre, le Père Noël a chargé la Ville de Charenton d'offrir un livre à chaque enfant de maternelle.

Si certains écoliers auront la chance de partir en vacances, d'autres resteront à Charenton. En seront-ils déçus pour autant ? Non, car ils savent que la Ville leur a concocté tout un panel d'activités dont les programmes d'animations imaginés par les équipes des accueils de loisirs. Au programme pour les enfants âgés de 3 à 12 ans qui auront été inscrits auprès du service "Enfance" avant le 27 novembre : activités manuelles, animations sportives, sorties culturelles.

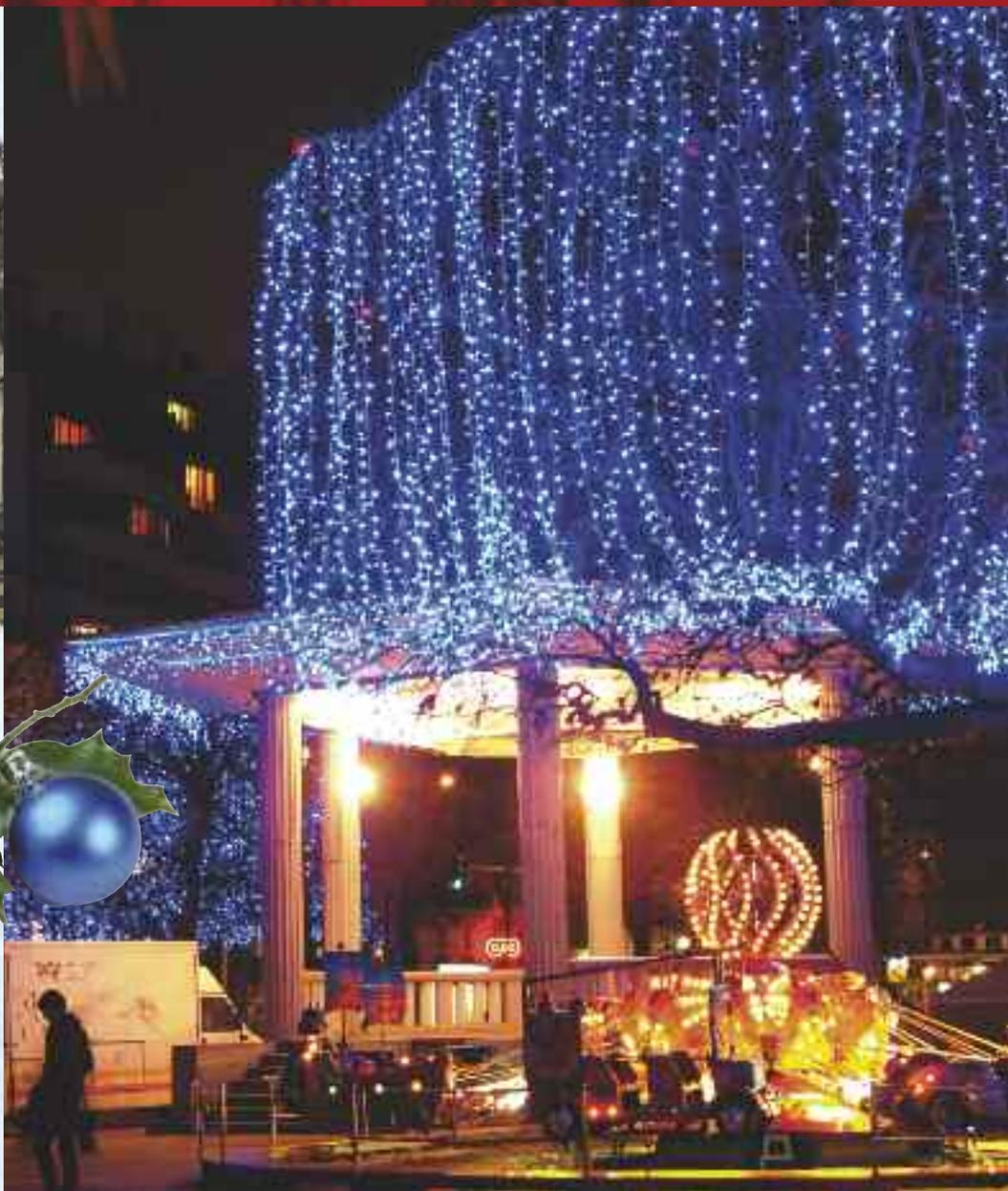
Bref, comme toujours il y en aura pour tous les goûts afin de faire de ces quelques jours de vacances des moments amusants et chaleureux.

### **Les ados profitent de leurs vacances...**

Après l'engouement remporté, une fois de plus, par les activités et les soirées "spéciales Halloween" proposées par Aliaj durant les vacances de Toussaint, les jeunes âgés de 11 à 17 ans sont à nouveau conviés à venir passer leurs congés en compagnie des animateurs de la structure jeunesse de Charenton. En effet, du samedi 19 décembre 2009 au samedi 2 janvier 2010, l'Espace Jeunesse Aliaj accueille les jeunes de Charenton avec une programmation de



## vahit nos rues



sorties en Ile-de-France et tout un panel d'activités organisées sur place. Au programme : jeux, ping-pong, patinoire, cuisine, musées...

Les jeunes auront également l'opportunité de découvrir et de pratiquer ce sport si méconnu des parents et si apprécié des adolescents, le "double dutch" (sport collectif basé sur le jeu de la corde à sauter avec un esprit acrobatique).

Le samedi 12 décembre à partir de 20h et pour 5 €, l'Espace Jeunesse accueillera un concert de rock qui laissera carte blanche à des groupes de jeunes artistes locaux comme "Gaiden" notamment. Enfin, les cinéphiles ne seront pas en reste avec une séance gratuite de "Cinéma

sur les quais" le vendredi 18 décembre à 20h. Ce soir-là, c'est le désormais célèbre "L'âge de glace 2", film d'animation réalisé en 2006, qui fera le bonheur de tous. Afin de permettre au plus grand nombre de Charentonnais de s'y rendre, une navette gratuite sera à disposition du public à 19h45 devant le kiosque place Aristide Briand. Le retour sera assuré.

Une autre séance est d'ores et déjà prévue pour le vendredi 22 janvier 2010 à 20h avec au programme "Le fils de l'épicier". Tout est en place pour que les jeunes charentonnais puissent profiter pleinement de leurs vacances de Noël ! Si vous désirez de plus amples informations, elles seront en ligne dès le lundi

14 décembre 2009 sur [www.aliaj.fr](http://www.aliaj.fr). Les réservations, quant à elles, s'effectuent par téléphone au 01.46.76.44.51.

**A noter : les locaux d'Aliaj seront fermés les 25 décembre 2009 et 1<sup>er</sup> janvier 2010.**



Le groupe de rock "Gaiden".



## **Illuminations : économies, préservation de l'environnement et féerie**

S'il y a bien un signe qui ne trompe pas et nous indique assurément que la magie des fêtes de fin d'année s'empare de nos rues, ce sont bien les illuminations dans les rues de la ville. Cette année, si le thème des décorations reste le même que celui de l'an passé, le Maire a tenu à transfigurer Charenton en cette période particulière, tout en respectant l'environnement et le budget de la ville. C'est ainsi qu'il a été décidé de remplacer les anciennes lampes à incandescence par des lampes à diodes.

De même, les nouveaux motifs en fil lumière à leds ont pris la place des anciens motifs en fil de lumière incandescentes. Ces choix, auquel s'ajoute la suppression de certains motifs en faveur de rideaux lumineux, ont permis de réduire de moitié la consommation énergétique, d'alléger le budget des illuminations de près de 20 000 € tout en offrant un spectacle féerique.

## **La patinoire revient !**

"Initiative géniale", "bravo pour cette belle animation", "une excellente idée à reconduire absolument l'an prochain"... Que dire après de tels témoignages, sinon que la patinoire en plein air a remporté l'adhésion de tous les Charentonnais. La reconduction de cette animation s'est donc naturellement imposée pour les fêtes de fin d'année, dès le vendredi 11 décembre 2009.

Que les plus pressés soient rassurés, la patinoire restera ouverte jusqu'au dimanche 3 janvier. Pendant la période de fonctionnement tandis que les scolaires seront encore studieusement à l'école, des tranches horaires (de 9h à 11h30) seront réservées aux classes de primaires et aux centres de loisirs afin que chaque petit charentonnais puisse bénéficier gratuitement de cette installation. Cette opération est proposée avec l'accord de l'Inspection d'Académie.

Le reste de la journée, en semaine de 13h à 20h (jusqu'à 21h le vendredi), de 9h à 21h le samedi et de 9h à 20h le dimanche, la patinoire sera ouverte à tous, quels que soient l'âge et les compétences des patineurs contre une contribution de 2 € (location du matériel incluse).

Que chacun et particulièrement les parents de jeunes enfants se rassurent : la sécurité est au cœur des préoccupations des organisateurs qui tiennent à ce que casques, genouillères et coudières soient fournies en grand nombre et qu'une personne titulaire du Brevet d'Etat assure l'encadrement.

Par ailleurs, chaque utilisateur devra respecter la charte du bon patineur affichée à l'entrée de la patinoire. Nul doute que durant ces semaines de fête, la Place Aristide Briand prendra des airs de station de ski fantastique...

## **Les commerçants et le Centre commercial Bercy 2 partenaires du Père Noël**

Les commerçants ne manqueront pas eux aussi de prendre part à cette magie de Noël y compris au marché (voir page 26). Cette année encore, ils ne vont pas compter leur temps pour faire naître un monde féerique au milieu de leurs étals.

De son côté, le Centre commercial Bercy 2 propose, jusqu'au 24 décembre, à tous ses clients l'opération "Les spectacles de Noël". Il s'agit d'animations gratuites, spectacles familiaux, ateliers créatifs, maquillage, etc. qui enchantent assurément petits et grands.



**Vendredi 18 décembre  
à 19h30**

**LA PARADE DES JOUETS DE NOËL  
Spectacle sur glace  
Patinoire en plein air  
Place Briand**

**Pour petits et grands  
par le Club Olympique  
de Courbevoie**

## Vœux à la population : les agents de la Ville à l'honneur

La période des fêtes de fin d'année s'achèvera avec la cérémonie des vœux. Tous les habitants sont conviés par le Maire, Jean-Marie Brétillon, et par toute l'équipe municipale, à partager ce moment important de l'année à l'Espace Nelson Paillou le lundi 4 janvier à partir de 18h30.

A chaque édition, un thème est plus particulièrement mis à l'honneur. Après la culture et, l'an dernier, les jumelages, la Ville de Charenton a tenu à mettre à l'honneur en ce début 2010, les femmes et les hommes qui font preuve au quotidien, dans leurs fonctions respectives, du plus grand dévouement et d'un engagement permanent en faveur de notre commune et du bien être de ses habitants : les agents communaux.

Cette cérémonie sera ainsi le moment privilégié pour les élus comme pour les Charentonnais de mettre dans la lumière l'ensemble des personnels communaux qui se mobilisent quotidiennement pour rendre le service attendu aux Charentonnais. Cette rencontre sera également propice pour dresser un bilan des opérations menées durant l'année écoulée et annoncer celles qui ont été prévues sur la période qui s'ouvre.

Il s'agira, enfin et surtout, de se retrouver entre habitants, élus et agents pour partager un moment de convivialité autour d'un cocktail dînatoire qui viendra conclure cette manifestation invariablement chaleureuse et attendue.

Avec un peu d'avance, toute l'équipe du Charenton Magazine vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année ! ■



**Jean-Marc Boccara**  
Conseiller municipal  
délégué à l'animation



**Vous êtes le premier conseiller municipal de Charenton délégué à l'Animation. Pourquoi cette délégation a-t-elle été créée et quelle en est exactement la mission ?**

A l'origine, Charenton comptait un Comité des fêtes chargé d'organiser des animations. Celui-ci ayant été dissout en Assemblée générale, la délégation municipale dont j'ai la charge a été créée avec l'ambition de réaliser des événements innovants et grand public.

La mission dont le Maire m'a chargé est de proposer une dynamique d'animations pour l'ensemble des Charentonnais dans leur diversité. Il faut donc, tout en étonnant à chaque fois les participants avec des nouveautés, créer des rendez-vous attendus par la population.

C'est dans ce cadre que cet été le "Club Charenton" a vu le jour et qu'en 2008 a eu lieu la première édition de la patinoire en plein air. Les témoignages chaleureux et le succès de ces deux animations (plus de 13 000 entrées pour la patinoire et une fréquentation de près de 10 000 personnes pour "Tous au club") nous laissent penser

que nous allons dans le bon sens et que nous devons poursuivre dans cette direction.

C'est pourquoi dès le 11 décembre prochain, la patinoire retrouvera ses habitudes place Aristide Briand !

**Une patinoire de 500 m2 en plein cœur de ville, cela fait rêver mais c'est aussi une énorme entreprise pour la mettre en place. Comment réussir ce défi dans un environnement très urbanisé ?**

La place Briand, de par sa configuration, sa situation en centre ville et ses équipements publics environnants, est un site à la fois propice et compliqué pour une opération d'une telle envergure. C'est la raison pour laquelle la Ville fait appel, par une procédure de marché public, à des entreprises compétentes et au professionnalisme reconnu dans l'installation de patinoires mobiles. Pour respecter les normes environnementales, la patinoire est installée sur un tapis glacier aluminium certifié ISO 14001. Le circuit de refroidissement de la glace est alimenté en eau glycolée alimentaire, produit non polluant et sans risque pour l'environnement, notamment en cas de fuite.

De même, toute la décoration mise en place autour de la patinoire laisse la part belle au bois, aux arbres et les illuminations sont pour beaucoup dotées d'ampoules basse consommation. Le respect du cadre de vie passera aussi par la propreté. Boissons et alimentation seront interdites sur la patinoire et des corbeilles supplémentaires seront installées autour de la piste.

Enfin, parce que cette patinoire est en cœur de ville, il faut également penser aux riverains. C'est pourquoi, le groupe frigorifique est parfaitement insonorisé et sécurisé par des murs rigides en bois, pour réduire au maximum les nuisances sonores.

**En ces temps de crise, la patinoire ne représente-t-elle pas un coût important pour une ville comme Charenton ?**

Bien évidemment cette animation a un coût, mais justement en ces temps difficiles, la population a besoin de se divertir, notamment tous ceux qui restent à Charenton pendant les fêtes de fin d'année. Les commerçants et entreprises charentonnaises sont aussi partie prenante de telles animations et participent financièrement à leur réalisation\*. Enfin, parce que notre politique ne s'inscrit pas dans le "tout gratuit", nous demandons aux usagers une petite contribution pour l'utilisation de la patinoire.

Le but est d'offrir, tout en respectant les deniers municipaux, des actions au plus près des aspirations des habitants, des animations populaires, au sens noble du terme qui apportent un peu de baume au cœur et favorisent la convivialité.

\* La municipalité remercie les commerçants et entreprises partenaires : Centre commercial Bercy 2, Cogedim, Crédit Mutuel, l'Agence de la Mairie, Havas Voyages, Sogeres, Virginia Immobilier, Optic 2000, Provini.

## JOLIS MÔMES

# Y'a pas que les grands qui aiment la mode !

La mode, c'est son univers et si sa carrière l'a temporairement menée dans les arcanes de la logistique, Aurélie Castrique savait qu'un jour elle reviendrait à sa passion. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre et son installation 8, rue du Général Leclerc en lieu et place d'un ancien atelier d'artiste, c'est enfin chose faite. Elle est, en effet, devenue la propriétaire du lieu à ne pas manquer pour toutes les fashion victims de 0 à 14 ans, la boutique "Jolis Mômes".

Val-de-Marnaise de naissance, Aurélie a naturellement fait son étude de marché dans notre département et est littéralement tombée sous le charme de la rue du Général Leclerc en visitant son local. Cette ambiance, à la fois cossue et chaleureuse qui règne dans ce quartier, sied parfaitement à l'ambiance qu'elle a su créer entre ses murs. A la fois chic, design, épurée et en même temps accessible et avenante, la boutique "Jolis Mômes" est en parfaite adéquation avec les produits qu'elle propose : de l'habillement haut de gamme et griffé (Burberry, IKKS, Petit Bateau, Chloé, Hugo Boss,



etc.) pour enfants et jeunes ados ainsi que des accessoires de puériculture, des peluches... de quoi habiller ses bambins et faire des cadeaux à ceux des autres en étant certains de faire plaisir ! Aujourd'hui, Aurélie est satisfaite de ses débuts prometteurs et enchantée de l'accueil que les Charentonnais lui ont

réservé. Alors si vous ne lui avez pas encore rendu visite, n'hésitez pas à faire un tour par la rue du Général Leclerc et notamment au 8, **"Jolis Mômes" est ouverte les mardi, jeudi et vendredi de 10h à 13h et de 15h à 19h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 13h puis de 14h30 à 19h30.** ■

## CX INFORMATIQUE

# La haute technologie en bas de chez vous



Le 22 novembre 1999, Cyrille et Xavier, alors respectivement chef d'agence d'une grande société de location de voitures et directeur commercial dans le secteur de l'informatique, décident de se lancer dans une aventure professionnelle qu'ils

vont intituler "CX Informatique" et installer au 150 de la rue de Paris. Dix ans plus tard, les deux associés sont à la tête d'une société de vente de matériel informatique, de maintenance et de conseil florissante qui emploie sept personnes. Elle est toujours installée à son adresse d'origine "parce qu'on se connaît entre commerçants du quartier, c'est agréable et puis parce que bien que notre activité dépasse nos frontières, la plupart de nos clients sont en région parisienne.

*La proximité de Paris, de l'autoroute et du péri-phérique est un véritable atout.*" explique Cyrille Guerrin, " *Et puis, cette boutique est un peu comme un porte-bonheur, celle des débuts*", nous confie Xavier Dujardin. Principalement dédiée aux sociétés et aux administra-

tions, CX Informatique est également ouverte à tous les particuliers qui souhaitent acquérir avec l'aide de véritables professionnels du bon matériel. Livrés en 48h, les clients peuvent également trouver sur place des consommables ou des périphériques, mais aussi des conseils et de l'aide en cas de soucis. Bref, de la haute technologie vendue comme un service de proximité, que demander de mieux ?

Une vitrine internet pour se faire une idée ? Elle existe déjà sur [www.cxinformatique.com](http://www.cxinformatique.com) mais mieux vaut passer à la boutique car jusqu'au samedi 30 janvier 2010, tout client, qui se présentera avec ce magazine, bénéficiera d'une remise de 5%. ■

## ARTISANS BOULANGERS-PÂTISSIERS

# Le savoir-faire et l'amour du métier

Avec les fêtes de fin d'année sonnent les moments de convivialité et de gourmandise où une simple tranche de bon pain peut rehausser des mets fins, où la tradition veut qu'une bûche clôture notre repas de Noël ou encore qu'une galette célèbre l'Épiphanie. N'oubliez pas que les artisans boulangers-pâtisseries de Charenton vous offrent, juste en bas de chez vous, leur savoir-faire et la passion de leur métier.



**Fournil Liberté**  
137, rue de Paris - Tél. 01.43.68.40.28



**L'atelier de Christophe**  
61, rue de Paris - Tél. 01.49.77.68.64



**Boulangerie Duarte**  
4, rue du Général Leclerc - Tél. 01.43.53.98.29



**Boulangerie Chenib Ramdane**  
3, rue du Pont - Tél. 01.43.75.88.61



**Boulangerie Flandrin**  
1, rue du Général Leclerc - Tél. 01.43.68.05.05



**Boulangerie Lys Jean-Rémy**  
125, rue de Paris - Tél. 01.43.78.75.67



**Boulangerie Pain tradition**  
193, rue de Paris - Tél. 06.98.72.19.70



**Boulangerie Au Duc de Valmy**  
3, Place des Marseillais - Tél. 01.43.78.60.02

## Et deux petits nouveaux...

Ridha Trabelsi comme Chaâbane et Abdennacer Arfaoui, sont respectivement, depuis le 3 août pour le premier et le 28 septembre pour les seconds, les propriétaires des établissements la "Boulangerie du Théâtre" et la "Boulangerie charentonnaise". De nouvelles adresses à ne pas manquer de tester !

### Boulangerie du Théâtre

84, rue de Paris  
Tél. 01.43.78.77.16



### Boulangerie charentonnaise

15, place Bobillot  
Tél. 01.43.76.84.64



## Do you speak English in Charenton ?

### Programme des stages

#### Vacances de Noël

Révision de l'emploi des temps, la syntaxe et la conjugaison par la pratique orale et les exercices écrits pour les 4<sup>ème</sup> et les 3<sup>ème</sup>. 12 heures de stages réparties entre le samedi 19 et le mercredi 23 décembre.

#### Vacances de février

Révision de l'emploi des temps, la syntaxe et la conjugaison par la pratique orale et les exercices écrits (12 heures de stages). Pour les 4<sup>ème</sup> et les 3<sup>ème</sup> - les matins entre 9h30 et 12h30 du lundi 22 au jeudi 25 février. Pour les 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> - les après midis de 14h30 à 17h30 du lundi 22 au jeudi 25 février.

#### Vacances d'avril

Révision de l'emploi des temps, la syntaxe et la conjugaison par la pratique orale et les exercices écrits (12 heures de stages) pour les 5<sup>ème</sup> et les 4<sup>ème</sup>. Les matins de 9h30 à 12h30 du lundi 19 au jeudi 22 avril. Un stage de niveau 2<sup>nd</sup> est prévu pendant la période de la préparation du bac, mi- juin, les dates exactes sont encore à préciser. Stages adultes (niveau intermédiaire) Stage 1 : les samedis matin de 9h30 à 12h30, les 9, 16, 23, 30 janvier et le 6 février. Stage 2 : les samedis matin de 9h30 à 12h30, les samedis 13, 20, 27 mars et les 10 et 17 avril. Stage 3 : les samedis matin de 9h30 à 12h30, le 29 mai et les 5, 12, 19 juin.

**Renseignements et inscriptions auprès de Carole Mien au 06.64.91.31.58**

## SOPHROLOGIE

### Lutter contre le stress et la fatigue

Monique Sester, présidente du club de relaxation et sophrologie de Charenton, propose des cours pour apprendre, grâce à une méthode de relaxation dynamique (la sophrologie caycedienne), à se détendre et éliminer les tensions engendrées par le stress du quotidien. Les cours, qui s'adressent aux personnes de plus de 15 ans, sont donnés le lundi soir de 19h à 20h à l'Espace Claude Bessy (La Coupole Place des Marseillais). **Pour tout renseignement ou inscription, contacter Monique Sester au 01.49.77.64.84.**

## COMITÉ DE JUMELAGE

# Voyage en Italie

La section italienne du Comité de Jumelage de Charenton-le-Pont a effectué, du 18 au 26 septembre, un voyage en Italie aux côtés d'habitants de sa ville jumelle, Borgo Val di Taro. Au programme de ce voyage : réception amicale et chaleureuse par Salvatorangelo Oppo, maire de Borgo Val di Taro, mais aussi conférence, visites touristiques et dégustations gastronomiques.

Afin de clôturer ce séjour très ensoleillé, les participants ont assisté à un concert donné par la chorale de Borgo Taro. Il y a quelques jours, le 2 décembre dernier, Lidia Mantovani a, à nouveau, donné rendez-vous à ses adhérents pour le traditionnel Minestrone di Natale à l'Espace Toffoli.

Pour finir, rappelons que des cours de conversation en italien sont prodigués chaque mercredi après-midi de 18h30 à 20h au 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Associations Maurice Brouquier située au 33 quai des Carrières. **Pour tout renseignement, contacter Lidia Mantovani au 01.48.93.36.35. ■**



## CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

# Nouveaux horaires

L'association Culture et Bibliothèque pour tous ouvre dorénavant ses locaux de prêt de livres aux jours et horaires suivants : le lundi de 15h à 17h, le mercredi de 10h à 12h, le jeudi de 16h30 à 19h, le vendredi de 10h à 12h et le samedi de 14h30 à 17h. Les modalités du prêt de livres restent par ailleurs inchangées ainsi que les tarifs d'abonnement (12 € pour un adulte - 5 € pour un enfant). Le prêt de livres est gratuit pour les enfants et à hauteur de 1€ ou 1,5 € (s'il s'agit d'une nouveauté) pour les adultes. ■

**Pour tout renseignement :**

**Culture et Bibliothèque pour tous - 146, rue de Paris - 01.41.79.40.52**

## A.F.C.

# Vide grenier

## Inscrivez-vous dès maintenant !

L'Association des Familles de Charenton organise un vide grenier le dimanche 28 mars 2010, Place Aristide Briand à Charenton. Les réservations auront lieu du lundi 8 au vendredi 12 février de 10h à 15h sauf le mercredi de 14h à 20h. Les réservations peuvent être prises :

**Au siège de l'association 16, rue Victor Hugo à Charenton**

**Par téléphone au 01.48.93.09.55**

**Par mail : ass-familles@wanadoo.fr ■**

## GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

# Attitude Charenton G.R.S.

**Les athlètes d'"Attitude Charenton G.R.S." allient grâce et sportivité au plus haut niveau des compétitions, mais ce club est aussi une association qui rassemble 150 adhérents âgés de 3 à 79 ans dans une ambiance familiale et conviviale.**

En 1992, Marie-Thérèse Tridot et Agnès Portier donnent naissance à "Attitude Charenton G.R.S.", le club de gymnastique avec engins de Charenton. Le ton est immédiatement donné : le club doit permettre aux jeunes d'apprendre tout en se faisant plaisir et aux professeurs de détecter les futures petites gymnastes qui représenteront en compétition le club charentonnais.

### Rigueur et réussite

Cette formule a réussi à l'association sportive qui est montée jusqu'aux plus hautes marches des championnats. Cette année encore, quinze gymnastes en élite dont trois, de 13 et 14 ans seulement, défendront les couleurs charentonnaises en Nationale B, c'est-à-dire en niveau semi-professionnel. La rigueur de travail, l'exigence physique que la directrice technique du club, Angélique Jouiri, demande à ses athlètes pour préparer la saison en individuel ou en ensemble, est une recette qu'a bien connue la nouvelle présidente Johanna Gombaudo, en poste

depuis février 2009, après avoir été gymnaste, entraîneur et juge : *"une partie de mon histoire est commune à celle du club. Mon accession à la présidence, à la demande des membres du bureau, s'est donc faite très naturellement. J'œuvrerai en faveur de la cohésion entre tous les membres du club mais aussi pour allier harmonieusement compétition et convivialité"*.

### Sport et loisir

C'est en effet un tournant que le club a fait le choix de prendre il y a quelques années : travailler pour atteindre l'excellence, mais offrir aussi à qui le souhaite la possibilité de faire du sport un loisir. C'est ainsi que les cours de baby GR ont été créés pour les enfants qui, dès 3 ans, peuvent découvrir les engins et la danse rythmique. Ensuite, à partir de 6 ans, il est possible de commencer la G.R. avec le cerceau, la corde, le ruban, le ballon, les massues ou en mains libres mais toujours en musique. C'est là que les jeunes filles choisissent d'entrer ou non en compétition. Les adultes,



Johanna Gombaudo et Angélique Jouiri.

quant à elles, sont invitées chaque jeudi soir (20h/21h30) à s'essayer au fitness et à la danse au sein du complexe Nelson Paillou. Enfin, une nouveauté cette année : l'association a concocté pour les 50 ans et plus un cours de gymnastique douce. Cette séance de "sport/santé" se déroule le lundi de 9h30 à 11h dans la salle du Dojo. Si vous êtes intéressés, sachez qu'il reste encore des places !

### Famille et convivialité

"Attitude Charenton G.R.S.", au delà d'une association sportive, est aussi une grande famille qui se retrouve, au cours de l'année, pour des moments privilégiés comme en juin à l'occasion de la Fête du club ou comme dans quelques jours, par exemple, pour le traditionnel goûter de Noël au cours duquel toutes les gymnastes vont donner un spectacle aux membres du club et à leurs parents avant de partager un grand buffet et participer à un échange de cadeaux. Cette famille sait aussi s'ouvrir en proposant des démonstrations lors de matches des équipes premières de basket et de volley ou encore à l'occasion de son traditionnel gala de printemps qui ne manque jamais de susciter des vocations pour la saison suivante. ■

**Attitude Charenton G.R.S. : 06.78.84.24.64  
anangelb@hotmail.fr**

## TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS POUR LES VÉTÉRANS



Jacques Faucheux à gauche, en compagnie de son ami, M. Delaulanié.

# Un Charentonnais en finale

Chaque année depuis 23 ans, la Fédération Internationale de Tennis organise le tournoi international de tennis pour les Vétérans à Beaulieu-sur-Mer. Cette année, il s'est tenu du 12 au 19 septembre et parmi les concurrents de la catégorie des plus de 85 ans, s'est présenté Jacques Faucheux, un Charentonnais de très longue date. Le tennis, cet ancien professeur d'éducation physique et masseur kinésithérapeute, l'a dans le sang depuis plus de 50 ans. Et si son épouse, Luce, a fait le choix d'arrêter les tournois, il n'en est pas de même pour lui

qui participe au tournoi de Beaulieu-sur-Mer, chaque année. Pour la 1<sup>ère</sup> fois inscrit dans cette catégorie, il s'est très largement fait remarquer en remportant la demi-finale contre le 2<sup>ème</sup> mondial actuel, le Hollandais Cornélius Marre. Malheureusement, les intempéries ont eu raison du courage des sportifs et la finale qui devait l'opposer au champion du monde actuel, l'Italien M. Caruana, a dû être annulée. Son parcours n'en reste pas moins extraordinaire et remarquable. Charenton Magazine lui présente ses félicitations ! ■

## ARMISTICE

### 91<sup>ème</sup> anniversaire

Le monde combattant, les élus de la Communauté de Communes dont Jean-Marie Brétillon, Président, et Christian Cambon, 1<sup>er</sup> Vice-Président, entourés des habitants des deux villes se sont retrouvés, le 11 novembre, à Saint Maurice afin de commémorer le 91<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice.

Le rendez-vous avait été donné aux participants dès 9h45 devant l'église Saint-André afin qu'ils puissent ensuite assister à la messe donnée "Pour la Paix et pour les Morts de toutes les guerres". Cet hommage une fois terminé, les Charentonnais et les Mauritiens se sont formés en cortège pour défilé jusqu'au Monument aux Morts de Saint-Maurice en passant par les grandes artères de Charenton.

Une fois parvenus place Charles de Gaulle à Saint Maurice, les participants ont procédé à la cérémonie officielle puis se sont retrouvés à l'Espace Delacroix pour partager le verre de l'amitié et s'associer au vernissage de l'exposition philatélique "La construction de l'Union Européenne".



## A VOS AGENDAS !

### Vœux des Anciens Combattants

**Le 19 janvier prochain**, la Communauté de Communes donne rendez-vous au monde combattant **dès 18h30 à l'Espace Toffoli (12, rue du Cadran)**. A cette occasion, les Anciens Combattants présenteront leurs vœux au Président de la Communauté de Communes, Conseiller général et Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon et à son 1<sup>er</sup> Vice Président, Sénateur du Val-de-Marne et Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon.

## Expositions

### • Florence Desserin

Après vous avoir présenté son talent à travers ses œuvres calligraphiques et ses peintures selon une technique chinoise traditionnelle en 2008, Florence Desserin vous invite à découvrir sa technique du lavis, à mi-chemin entre le dessin et la peinture **du 8 au 26 décembre chez Grain de Charme - 6, rue du Général Leclerc.**

• **Geneviève Saint-Gaudens** (Peinture), **Stéphane Pruvost** (Infographie) **du lundi 4 janvier au jeudi 18 février 2010. Galerie Actée - 114, rue de Paris Ouverte du lundi au jeudi (15h/19h) et sur rendez-vous.**

## Concert

Après Notre-Dame de Paris, c'est à Saint-Pierre de Charenton que le prodigieux organiste Jean-Philippe Merckaert se produira en concert. Des heures musicales à ne rater sous aucun prétexte **le dimanche 13 décembre à 15h45** si vous aimez Haendel, César Franck, Jongen.

**Libre participation**

## UN PROJET ARTISTIQUE, CULTUREL ET SOLIDAIRE

### Des marionnettes à l'hôpital

Durant toute la saison, l'hôpital National de Saint-Maurice, la Compagnie Mi-Peau Mi-Pierre et la Communauté de Communes s'associent dans la mise en œuvre d'un projet remarquable. L'opération "Des marionnettes à l'hôpital" est destinée plus particulièrement aux jeunes enfants hospitalisés de 8 à 12 ans.



Le ministère de la Culture et de la Communication s'attache à favoriser l'accès à la culture des personnes qui en sont éloignées. C'est ainsi qu'il a établi des partenariats avec divers ministères, notamment celui de la Santé, pour définir un programme national intitulé "Culture à l'hôpital". L'objectif de cette convention est d'inciter acteurs culturels de proximité et responsables d'établissement de santé à construire ensemble une politique culturelle inscrite dans le projet d'établissement de chaque hôpital.

#### Un partenariat installé

L'Hôpital national de Saint Maurice et la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice ont pris l'habitude de s'associer à

l'occasion de manifestations culturelles comme la Fête de la Musique ou Lire en Fête. En cette saison 2009, ils ont développé davantage leur partenariat en mettant en œuvre, avec la compagnie Mi-Peau Mi-Pierre, un projet ouvert à tous et plus particulièrement aux enfants hospitalisés de 8 à 12 ans.

#### Un des seuls projets subventionné par l'État dans le Val-de-Marne

L'opération "Des marionnettes à l'hôpital" (l'un des 3 seuls dossiers val-de-marnais retenus par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile-de-France pour recevoir un financement) a débuté le 15 octobre dernier avec la présentation du spectacle "des pieds et des mains" écrit et mis en scène par Karine Julien de la compagnie partenaire.

Support de départ, avant-goût de l'univers abordé, cette représentation a permis aux participants de faire un premier pas dans le monde de la marionnette.

#### Une opération relayée par la "Quinzaine des marionnettes"

Depuis, Mauritiens et Charentonnais ont tous pu prendre goût à cet univers artistique pas comme les autres grâce aux bibliothèques et médiathèque de la Communauté de Communes qui se sont associées au projet en organisant une Quinzaine de la Marionnette.

Ainsi, du 17 au 28 novembre, spectacles, conférences et expositions se sont succédé pour le bonheur des petits comme des grands.

#### Un calendrier bien chargé

A présent, les jeunes apprentis marionnettistes débutent la manipulation des marionnettes et le projet d'écriture de saynètes qu'ils interpréteront le 19 mai à l'espace jeunesse Aliaj. Ils vont également, dans les prochains jours, fabriquer et personnaliser leurs "compagnons" de scène.

Répétitions, filage, création du décor, réalisation de l'exposition finale et du "making off" qui retracera toutes les étapes du projet occuperont très largement les mois de février jusqu'à mai.

Une belle aventure culturelle et humaine, un projet citoyen et artistique sur lequel Charenton Magazine ne manquera pas de revenir dans ses colonnes.

## COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

### "Casse-Noisette"

de E.T.A. Hoffmann, illustré par Maurice Sendak, aux Editions Gallimard.



Voici, dans la grande tradition des contes, sans fée mais avec royaume, carrosses et enchantements, la fabuleuse histoire de Casse-

Noisette, le célèbre conte allemand de Noël. La nuit du 24 décembre, Marie et son frère Fritz découvrent émerveillés un gigantesque sapin et le magnifique château que leur parrain Drosselmeier leur a fabriqué. Mais Marie est fascinée par son dernier cadeau : Casse-Noisette, un drôle de pantin de bois, bizarrement proportionné, qu'elle aime du premier coup d'oeil. Lorsqu'elle s'endort, entourée de ses cadeaux, Marie a couché Casse-Noisette dans un lit de poupée. Mais, lorsque l'horloge sonne le douzième coup de minuit, les jouets s'animent et Casse-Noisette se prépare à affronter le terrible Roi des Rats pour sauver une princesse victime d'une affreuse malédiction. Marie, qui assiste au combat, se retrouve entraînée dans une aventure fantastique et périlleuse... Recommandé pour tous, petits et grands, ce superbe livre est magistralement illustré par le grand Maurice Sendak, créateur de "Max et les maximons-tres" dont les références foisonnent.

Un bien beau cadeau de Noël, à lire en famille ou dans les bibliothèques Paul d'Espinassous et Jacques Soustelle.



### "La vérité sur Marie"

de Jean-Philippe Toussaint, aux Editions de Minuit.

Ce roman est le prolongement, non pas la suite, de Faire l'amour et Fuir, les deux précédents livres de Jean-Philippe Toussaint. Il y poursuit son exploration du couple. Le récit est construit en trois scènes impressionnantes avec des images que l'on garde en soi longtemps. On est saisi par les descriptions, la justesse des mots, la force du détail qui révèle tout. C'est parfois drôle, inattendu, sensuel. Du grand art !



## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE L'AQUARELLE

### L'aquarelle ou l'Art de l'eau

Du 23 octobre au 23 novembre, l'espace Art et Liberté, en partenariat avec les Ateliers d'Art de Charenton, a reçu l'exposition nationale 2009 de la Société Française de l'Aquarelle. Les visiteurs ont été très nombreux à venir découvrir près de 140 œuvres résolument contemporaines et révélatrices d'une technique ancestrale. Ce médium fut particulièrement mis à l'honneur le 23 novembre dernier à l'occasion de la journée mondiale de l'aquarelle durant laquelle la Société Française de l'Aquarelle et les Ateliers d'Arts de Charenton n'ont pas manqué de

proposer diverses manifestations et démonstrations tant sur le lieu d'exposition que dans les ateliers des artistes. Nul doute que cet événement a pu susciter des vocations. Si tel est votre cas, vous pouvez contacter les Ateliers d'Art de Charenton où des cours d'initiation sont organisés tout au long de l'année (4, rue de la Mairie - Tél. 01.43.68.91.76). Aujourd'hui, la Société Française de l'Aquarelle travaille à la création de deux biennales de l'aquarelle. La première, installée à Marseille, aura lieu les années paires dès 2010. Après le succès de cette édition 2009, la seconde, organisée les années impaires, pourrait à l'avenir se dérouler à Charenton. Un beau projet à suivre...

**DU 14 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2010**

### 57<sup>ème</sup> Salon de Charenton : hommage à Gérard Laplau !

Rendez-vous incontournable de la saison culturelle, le Salon est l'occasion de faire un tour d'horizon de la création locale et régionale dans la diversité des univers et des techniques. Près de 150 artistes amateurs et professionnels évoluant en peinture, sculpture, photographie, gravure, dessins, etc. participent chaque année à cet événement très prisé des Charentonnais. Ce 57<sup>ème</sup> Salon de Charenton rendra un hommage appuyé à un grand peintre naïf : Gérard Laplau. En effet, cette figure locale, appréciée pour son talent et sa gentillesse, nous a quittés cet été. Il était bien normal qu'il soit l'invité d'honneur à titre posthume de l'édition 2010. Une sélection de ses peintures à l'huile et de ses lithographies sera présentée à cette occasion. Au cours du vernissage qui se déroulera le jeudi 14 janvier, Jean-Marie Brétilon, Président de la Communauté de Communes et Valérie Fruaut, Vice-présidente déléguée à la culture, remettront des prix aux artistes dont les œuvres, dans chaque discipline représentée, auront particulièrement touché le jury. **57<sup>ème</sup> Salon de Charenton : du 14 janvier au 6 février 2010 - Espace Art et Liberté - Entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h. Tél. 01.46.76.68.05 - Vernissage le jeudi 14 janvier à 19h.**



**JUSQU'AU MERCREDI 23 DÉCEMBRE**

### Les céramistes contemporains à l'honneur

Ce premier rendez-vous, débuté depuis le 3 décembre et qui se poursuit jusqu'au mercredi 23 décembre, est mené à l'initiative de l'espace Art et Liberté et de notre Communauté de communes. Il est destiné à mettre en valeur la créativité et la vitalité de la céramique contemporaine française.

Les nouvelles technologies ont métamorphosé l'aspect traditionnel de la céramique pour adopter d'autres thématiques et d'autres usages. Entre art, artisanat et design, la céramique contemporaine offre un autre regard et de nouvelles perspectives. L'objectif de cette exposition collective est d'inviter le public à découvrir des professionnels issus d'horizons très divers. Quinze artistes dont les réalisations participent au renouveau de la céramique ont été sélectionnés pour proposer une série d'œuvres exprimant leur personnalité et leur talent. Au total, ce sont plus de 70 céramiques qui attendent les visiteurs. Par ailleurs, des conférences, des visites commentées et des films sont proposés autour de l'exposition pour mieux appréhender cet art et le travail des artistes. **Exposition jusqu'au 23 décembre 2009 Espace Art et Liberté - La Coupole, 3, place des Marseillais - Entrée libre, du mardi au samedi de 13h à 18h - Tél. 01.46.76.68.05.**



## EN CE MOMENT AU T2R...

### Robert Hossein à Charenton !

Entre deux séances de travail au T2R, Robert Hossein, a accepté de répondre aux questions du directeur des théâtres de la Communauté de Communes, Hervé Masquelier.

#### HM - Robert Hossein, vous mettez actuellement en scène **Le Procès Seznec. Pourquoi avoir choisi de relater cette histoire?**

**RH** - Parce que je trouve cette histoire extraordinaire. Il y a eu l'Affaire Dreyfus et bien d'autres, mais je l'ai choisie car il s'agit d'un vrai mystère. Pour moi, elle n'est pas résolue, malgré le verdict. Il y a eu, après la condamnation, d'énormes tentatives de réhabilitations faites par des personnalités, tout à fait de bonne foi, très connues, de toutes professions : hommes politiques, députés, écrivains, artistes ont fait part de leur sympathie. Seznec a été condamné sans le bénéfice du doute bien que l'on n'ait jamais retrouvé le corps de Quemener, la victime. Cela ne veut pas dire qu'il est innocent ou coupable. J'ai voulu m'adresser à l'opinion publique, sans prendre parti. Je raconte le procès avec autant de témoins pour, que de témoins contre, et je fais voter le public à la fin du spectacle. Le public donnera son opinion en son âme et conscience, absolument et totalement, sans aucune influence. Je suis aussi très croyant, je ne le cache pas. Je ne fais pas le procès de la Justice. J'ai choisi un cas qui m'a touché profondément et dont la famille s'est battue toute sa vie.

#### **Comment et pourquoi avoir choisi de répéter à Charenton ?**

Tout d'abord, je voudrais vous dire que je suis absolument ravi d'être à Charenton parce que mon décor épouse admirablement la scène du T2R, que la salle est remarquable et que l'on s'y sent extrêmement bien, en dehors de dire que nous avons été très bien accueillis.

#### **A la fin des répétitions, le public de la Communauté de Communes pourra venir assister les 9, 11 et 12 décembre à des séances de répétitions.**

Tout à fait, j'aime ce contact avec le public. J'ai souvent monté des spectacles interactifs. Aujourd'hui, plus que jamais, dans la situation où est le monde et notre beau pays, il est intéressant qu'après les 10 ou 12 tentatives de réhabilitations, on puisse objectivement, sans prendre parti, exposer des faits. Voilà ce qui s'est passé. Est-ce que votre verdict sera le même que celui rendu en 1925 ?

#### **Le spectacle débutera à partir du 26 janvier 2010 au Théâtre de Paris, êtes-vous impatient ?**

La seule chose importante pour le moment est le travail. Il faut être impitoyable, comme le procès. Avec rigueur et vérité comme dans une série noire. Tenter de tenir en haleine le spectateur qui prendra parti. Ce spectacle risque de provoquer quelques remous parce que les uns seront pour la culpabilité et les autres pour l'innocence.

Je suis incapable de dire comment ce procès va se terminer. La seule chose que je peux affirmer d'emblée, c'est qu'en sortant vous ne vous souviendrez plus avec qui vous êtes rentrés.

## ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

### Hommage à Pierre Soulages



A l'occasion de la rétrospective de son œuvre qui se déroule jusqu'au 8 mars 2010 au Centre Georges Pompidou, Charenton Magazine revient avec la directrice de l'atelier, Sylvie Abélanet-Fléchet, sur les raisons qui ont poussé Pierre Soulages à devenir officiellement, le 11 mars 1995, le parrain de l'atelier d'arts plastiques qui porte depuis son nom. Lorsqu'il fut question de baptiser le nouvel établissement, la Ville s'est tournée vers

sa directrice Sylvie Abélanet-Fléchet : "Consciente de l'importance de ce projet et devant l'admiration que j'ai de l'œuvre de Pierre Soulages, je n'ai pas hésité à rentrer en relation avec lui pour lui demander s'il accepterait de nous parrainer." Il faut dire que plusieurs éléments allaient en faveur de ce choix. Les disciplines qui allaient être développées par l'atelier (vitrail, gravure, sculpture et bien entendu peinture), Pierre Soulages s'y était sans exception adonné. "Par ailleurs, j'étais sensible à la qualité humaine de l'artiste. La sincérité de son œuvre, si éloignée des phénomènes de mode, ne pouvait émaner que d'un homme intègre et exigeant. C'est cette image et cette exigence que je souhaitais imposer dans notre atelier d'arts plastiques en recrutant des professeurs, tous issus des Beaux Arts ou des Arts Appliqués, impliqués dans la vie artistique et bons "passeurs de savoirs"

C'est avec beaucoup de fierté que l'atelier d'arts plastiques de Charenton porte le nom de Pierre Soulages qui, comme nous le rappelait Colette, son épouse, est le seul atelier auquel ce grand artiste ait offert son nom. Actuellement, l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages participe à l'exposition "Petites Empreintes et Livres d'Art, si les enfants se mettent à faire leurs livres" qui se tient à la Bibliothèque de l'Heure Joyeuse (6 rue des Prêtres Saint Séverin 75005 Paris) jusqu'au 31 janvier. Par ailleurs, les professeurs de l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages présenteront leur production artistique lors d'une exposition qui leur sera consacrée à l'Espace Art et Liberté du 6 au 26 mai 2010.

## SPECTACLES

### Des dates à retenir !

- **Vendredi 18 Décembre 20h30 - Espace Delacroix**  
**La Gaité Lyrique - Soirée Offenbach,**  
concert de l'Orchestre National d'Ile-de-France.
- **Vendredi 22 janvier 2010 à 20h30 au TVO**  
**Federico, l'Espagne et moi de et avec Daniel Prévost,**  
accompagné de deux guitaristes flamenco.

## MARCHÉS AUX COMESTIBLES Pour Noël, qualité et convivialité

Depuis 2004, la Communauté de Communes a en charge la vie économique et avec elle la gestion comme l'entretien des deux marchés. Au moment des fêtes, zoom sur ces halles locales où clients locaux et du voisinage aiment à se rencontrer pour trouver convivialité, diversité et qualité.

Le marché est un endroit unique où l'on aime à se retrouver entre voisins pour discuter et acheter des produits frais et de qualité dans un cadre agréable. A Charenton et à Saint-Maurice ce succès se vérifie depuis de très nombreuses années.

A Charenton, par exemple, on ne compte pas le nombre de clients venus spécialement d'une ville voisine pour faire tranquillement leurs achats le mercredi ou le samedi parmi les 62 commerçants confortablement installés dans la halle couverte et donnant dans les rues Jean Jaurès et Anatole France.

Il faut dire qu'entre les 17 vendeurs en fruits et légumes, les 5 poissonniers, les 3 charcutiers, les 4 bouchers, les 4 boulangers/pâtisseries, les 2 traiteurs (asiatique ou oriental), les 5 volaillers/ tripiers, les 3 fromagers, les 2 maraîchers, les écailleurs, le producteur de vin, le vendeur de produits bios, le spécialiste de la pomme de terre, les 3 fleuristes, la mercière, le bouquiniste, etc., on peut dire qu'il y en a pour tous les goûts. On est donc quasi assuré de trouver ce que l'on cherche !

Tout ceci est sans compter sur les 30 à 50 commerçants dits "volants" qui, sur la place Aristide Briand proposent chaque semaine des nouveautés en matière de vêtements, d'accessoires ou encore d'articles ménagers.

Le marché, c'est également une ambiance. Certains l'ont, d'autres pas, tout dépend des commerçants et des clients. A Charenton comme à Saint-Maurice, la fidélité est de mise des deux côtés des étals, ce qui a permis, avec le temps et la bonne humeur de chacun, de créer une réelle convivialité.

Une convivialité qui se concrétise plus encore au cours de l'année avec des animations ponctuelles et notamment, depuis l'an dernier sous l'impulsion de l'Association des Commerçants des marchés de la Communauté de communes présidée par M. Lebon secondé par M. Beillaud, par la décoration, tout au long du mois de décembre, des deux halles avec, à Charenton, crèche et sapin de Noël à l'appui.



**Cette fidélité des commerçants se vérifiera également, par la présence de beaucoup d'entre eux, à Charenton, les jeudis 24 et 31 décembre de 8h à 14h. Pour autant, ils maintiendront leurs ouvertures traditionnelles les mercredis 23 et 30 décembre à Charenton et, pour les plus courageux, les vendredis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier à Saint-Maurice.**

Par ailleurs, en cette période de fêtes, n'oubliez pas que les commerçants seront ravis de vous conseiller au mieux quel que soit votre achat !



Pour rappel : le marché se tient à Charenton les mercredi et samedi de 8h à 13h et à Saint-Maurice (avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny), les mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h.

### Pôle Emploi

Depuis le 30 novembre, les demandeurs d'emploi peuvent obtenir information et appui tant sur leur recherche d'emploi que sur leur indemnisation au Pôle Emploi (39, avenue Gambetta à Maisons-Alfort) du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

## "SPÉCIALE" FÊTES

# A Charenton, le Père Noël n'est pas une ordure !



A chaque événement correspondent des déchets spécifiques et les fêtes de fin d'année n'échappent pas à cette règle. A présent que tous vos invités sont rentrés et que vos enfants ont fini de jouer dans les emballages plutôt qu'avec leurs cadeaux, il est grand temps de remettre de l'ordre. Vous vous demandez peut être comment trier tous ces déchets ? C'est en fait très simple ! Le papier plastifié qui entourait vos fleurs ou les pots des compositions florales que vous avez reçues, les emballages en plastique ou en polystyrène, les rubans, la vaisselle (y compris les verres) qui n'a pas supporté les chocs de la fête, les ampoules défectueuses de vos guirlandes, etc. sont très

difficilement ou pas du tout recyclables. Aussi, ils doivent tout droit trouver leur place dans les containers verts. En revanche, le papier cadeau et les cartons sont récupérables et sont à déposer dans les poubelles au couvercle marron. De leur côté, les piles qui ne manquent pas dans les jouets des petits comme des grands doivent être rapportées aux commerçants ou déposées au Camion planète ; et si certains de ces jouets ne passent pas l'hiver parce qu'ils ont été malmenés, ils attendront leur ramassage au milieu des D3E.

Rappelez-vous aussi que les bouteilles en verre de champagne, ou de tout autre délicieux breuvage, seront les bienvenues dans le bac bleu. Enfin, lorsque la fin des festivités aura définitivement sonné et qu'il sera temps de se débarrasser des sapins si joliment décorés, chaque Charentonnais pourra se rendre rue du Séjour pour déposer son "roi des forêts" dans une benne spécialement mise à disposition à cet effet. Ce service entièrement gratuit sera opérationnel du vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 31 janvier 2010.

## NOUVEAU

### L'éco-citoyenneté expliquée à l'école

La Communauté de Communes compte aujourd'hui deux ambassadeurs du tri. Leur rôle est de promouvoir durablement les "bons gestes" dans les foyers, de sensibiliser à la préservation de l'environnement par le tri et le recyclage et d'optimiser la collecte grâce à une communication de proximité auprès des habitants.

A compter du mois de janvier et jusqu'à la fin de l'année scolaire, ils vont aller plus loin dans leur mission en intervenant dans toutes les écoles primaires de Charenton et de Saint-Maurice et, plus précisément, dans toutes les classes de CM1 et de CM2.

"Avec ces actions de sensibilisation, nous ciblons les enfants" explique Mylène Landerneau, ambassadrice du tri à Charenton, "parce qu'ils sont les citoyens de demain. Ils sont plus enclins à écouter nos discours sur le fait qu'il faut sauver la planète et, enfin, ils relaient parfaitement l'information dans leurs familles".

Ces séances d'information à la fois théoriques et ludiques aborderont les bons gestes éco-citoyens, le gaspillage, la préservation de l'environnement, etc.

Une opération d'aujourd'hui qui, à n'en pas douter, aura toute son importance pour le monde de demain.

## COLLECTE SÉLECTIVE

### Encore un effort !

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, afin d'adapter la collecte sélective au plus près des besoins des habitants, la Communauté de Communes a mis en place de nouvelles dates de collecte des déchets. Un calendrier a été distribué, mais des efforts restent encore à faire pour mieux trier et respecter notre cadre de vie. Pour aider les habitants à respecter les jours et modalités de collecte, outre ce calendrier, la Ville met à la disposition des habitants :

- des affiches récapitulant la destination de chaque bac (disponible au 49, rue de Paris sur demande au 01.46.76.47.00),
- un guide de tri réactualisé que vous recevrez prochainement,
- le journal municipal qui n'hésite pas à vous redonner régulièrement les informations nécessaires à la réalisation d'un bon tri.

#### Voici donc un nouveau rappel des différents jours de collecte :

- Les **containers verts** (ordures ménagères) : **lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi,**
- Les **containers marrons** (multi-matériaux) : **mardi et vendredi,**
- Les **containers bleus** (verre) : **vendredi,**
- Les **encombrants et les "D3E"** (Déchets d'équipements électriques et électroniques), pour tous les **Charentonnais : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois,**
- Le camion planète (**déchets ménagers spéciaux**) : **2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 12h** (av. Jean Jaurès face au marché) et le **4<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h** (av. du Général de Gaulle).

GROUPE CHARENTON DEMAIN

**TAXE PROFESSIONNELLE :  
UNE RÉFORME NÉCESSAIRE !**

Faut-il proposer des réformes quand on est candidat et surtout ne pas les faire quand on est élu ? Ce n'est pas dans le caractère de notre Président, Nicolas Sarkozy.

François Mitterrand qualifiait la taxe professionnelle (TP) "d'impôt imbécile".

**La réforme de la TP et des collectivités territoriales sont obligatoirement liées.**

La TP freine l'activité économique de notre pays. En touchant directement les investissements, elle encourage les délocalisations. **Le gouvernement n'envisage pas de la supprimer, mais de la remplacer** par une contribution économique territoriale assise sur la valeur foncière et la valeur ajoutée des entreprises.

Il est vrai que certaines communes seront légèrement gagnantes ou perdantes. Pour sa part, la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice a toujours encouragé l'implantation d'entreprises sur son territoire **car ce sont autant d'impôts que les ménages ne paient pas**. Cette politique est le gage d'une relative indépendance de nos ressources, plutôt que le recours permanent à des subventions aléatoires des autres collectivités (Etat, Région, Département).

La réforme n'est donc pas une rupture du lien entre les entreprises et les collectivités, c'est au contraire une nécessité pour l'économie française.

En 2010, l'Etat compensera intégralement l'ancienne TP. Les années suivantes, ce seront de nouvelles bases, plus modernes, responsabilisant davantage les communes, qui seront adoptées. De plus, les communes percevront d'autres taxes transférées et élaborées par l'Etat.



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

**RÉFORME DES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES**

Le projet de loi du Grand Paris, présenté en Octobre, acte une reprise en main par l'Etat de la quasi-totalité des politiques publiques de la métropole parisienne, à travers la création de la "Société du Grand Paris" dont il sera majoritaire.

Ainsi c'est par décret que seraient définis le réseau des transports et les "zones d'aménagement" autour des gares qui relieront des pôles stratégiques.

Nous nous prononçons contre les projets de réforme de l'organisation territoriale, proposés par le gouvernement et nous joignons aux élus de gauche, qui demandent une réforme ambitieuse de la décentralisation, favorable à une intercommunalité plus démocratique, plus cohérente et plus solidaire.

Le projet de loi relatif au Grand Paris doit être repris dans le cadre d'un partenariat avec les collectivités locales en particulier sur les transports.

Ainsi la création d'une structure partenariale spécifique, qui permette à l'Etat, à Paris Métropole et au STIF d'arrêter ensemble un schéma de développement des transports - tracé, localisation des gares, modes de gestion - et de s'entendre sur son financement irait dans le bon sens.

La région capitale, doit développer son dynamisme et son attractivité internationale ; mais aussi, tendre vers plus de solidarité et d'équilibre au sein de notre métropole.

Différents projets de loi relatifs à l'organisation territoriale vont être présentés par le gouvernement, qui aboutiront à faire des responsables locaux, de simples agents de l'Etat: suppression de la clause générale de compétence pour les départements et les régions, limitation des financements croisés...

Le projet de suppression de la taxe professionnelle, tel qu'il est proposé par le gouvernement est réellement problématique. Il est nécessaire de mettre en œuvre une réforme globale des finances locales, qui permette aux collectivités locales de proposer un service public efficace au profit de l'ensemble des citoyens partout sur le territoire.

Ces réformes doivent renforcer les collectivités au service des français mais non pas aboutir à remettre en cause les acquis positifs de la décentralisation et à étouffer la démocratie locale.



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer" entouré de M. DEFAYE, S. POULAIN et J. STEFANI"

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

**L'ANNÉE 2009 S'ACHÈVE**

L'année 2009, année de la crise financière et de ses conséquences économiques, se termine enfin !

Aux niveaux national et mondial, les réflexions sur notre modèle de développement économique et notre mode de vie se sont multipliées. La prise en compte du développement durable dans notre quotidien est désormais une préoccupation majeure de nos concitoyens. Les résultats des dernières élections européennes dans notre ville l'ont confirmé.

Pour Charenton, quelques réalisations ont abouti, fort proches - reconnaissons-le - des propositions de notre programme de campagne municipale. Citons particulièrement la création du pôle de médiation sociale et le renforcement de la solidarité intergénérationnelle.

Certes les élus de la majorité municipale ont contribué à leur mise en œuvre, mais nous tenons à souligner notre constante implication au Conseil Municipal pour que celui-ci soit le lieu d'un véritable dialogue avec des prises de décisions justes, fondées et expliquées.

Dans le même esprit démocratique, nous veillerons à ce que tous les débats initiés en 2009 sur l'avenir de Bercy, l'aménagement de certains quartiers, la vie et la sécurité autour du nouveau lycée continuent en 2010.

Mais avant de poursuivre l'étude des dossiers, permettez-nous de vous souhaiter de **bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2010.**



Marie-Hélène ROUGERON, Alain DREYER, Françoise KAZIZ-MOURIC

# Chaque mois, Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville.

**E**n tant que riverain du nouveau lycée Schuman, je constate beaucoup d'incivilités de la part de certains jeunes. Que comptez-vous faire pour assurer la tranquillité du quartier ?

Philippe M.

**Charenton Magazine** : Il est vrai que l'arrivée du lycée Robert Schuman a changé en profondeur l'environnement de ce quartier et a certainement modifié le cadre de vie des riverains. Lors d'une réunion qui s'est tenue au lycée, en présence du Maire, du Proviseur et du responsable du Commissariat de police, il a bien été indiqué combien toutes les parties travaillent en commun afin que la cohabitation entre les riverains et les jeunes soit la plus harmonieuse possible. Tout éventuel incident doit être signalé à la police. Les deux services (polices nationale et municipale) restent vigilants. Le Proviseur lui-même est très attentif, y compris en intervenant lui-même en dehors de l'établissement. De façon générale, l'ensemble du quartier s'est embelli et les petites contrariétés que vous rencontrez et qu'il ne faut pas mésestimer, devraient rentrer dans l'ordre petit à petit. La situation s'est déjà bien améliorée.



**J**e suis très surpris de la façon dont s'est tenue la réunion du 12 novembre dernier organisée par la Commission du débat public sur le devenir de l'usine de traitement des déchets d'Ivry. Les riverains charentonnais impactés par les fumées de l'usine actuelle auraient aimé y participer. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet ? Marie-Pierre C.

**Charenton Magazine** : Il est vrai que bien peu de Charentonnais ont reçu l'invitation adressée par la Commission particulière du débat public, alors que le projet de valorisation des ordures ménagères du centre Ivry-Paris XIII est important. Conformément au Grenelle de l'environnement, il s'agit de reconstruire une nouvelle usine dont la capacité de traitement sera inférieure de 20% par rapport à aujourd'hui. La capacité d'incinération sera, elle, réduite, de 50%. Le traitement des déchets par la

voie de la méthanisation (fermentation) sera favorisé. L'usine devrait permettre la production de chauffage pour 100 000 logements/an. Il importe aussi que la nouvelle usine soit parfaitement intégrée dans l'environnement. Certains écologistes souhaiteraient conserver les cheminées et le panache de fumées actuels. Même s'il s'agit à 99,9% de vapeur d'eau, cette pollution visuelle dégrade notre cadre de vie. Nous sollicitons plutôt une usine sans cheminée où la vapeur d'eau soit condensée et traitée, plutôt que diffusée dans l'atmosphère. Le début des travaux est prévu en 2014 pour une mise en service en 2019 !



## Une pensée pour Guilad Shalit

A l'occasion d'un voyage d'études qui les a conduits en Israël, Jean-Marc Boccara, Conseiller municipal, et Julien Durquet, Directeur général des services de la ville de Charenton, ont eu l'occasion de rencontrer et de discuter avec Noam Shalit, le père du jeune franco-israélien, Guilad Shalit. Rappelons que Guilad Shalit a été enlevé le 25 juin 2006 par le Hamas, alors qu'il effectuait son service militaire en Israël. En cette période de fêtes, Charenton Magazine s'associe à ses proches et forme le vœu d'une très prochaine libération du jeune homme, retenu prisonnier.

## RECENSEMENT

Les jeunes garçons et filles nés en décembre 1993 doivent venir se faire recenser de décembre 2009 à mars 2010

Ceux nés en janvier 1994 doivent venir se faire recenser de janvier 2010 à avril 2010

Ceux nés en février 1994 doivent venir se faire recenser de février 2010 à mai 2010.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-a-vis du recensement militaire.

### Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger.
- Un justificatif de domicile récent.

Pour les jeunes ayant une double nationalité, ramener le justificatif de cette nationalité.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

## AFFAIRES CIVILES

16, rue de Sully

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15

Samedi 8h30 à 11h45

Tél. 01.46.76.46.50

**ATTENTION : le service État-civil sera fermé les samedis 26 décembre 2009 et 2 janvier 2010.**

## PASSEPORTS BIOMETRIQUES

Depuis le 30 novembre 2009, le service des cartes d'identité et passeports de Charenton est habilité par la Préfecture à recevoir les demandes de passeports biométriques. Ceci signifie que les habitants peuvent déposer leurs dossiers en Mairie mais que ces derniers seront instruits en Préfecture.

Pour tout renseignement, consulter le [www.charenton.fr/affairesciviles](http://www.charenton.fr/affairesciviles) ou appeler le 01.46.76.46.50.

## NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

### AOÛT 2009

Noa DJIAN  
Astrid HUBBEN

### SEPTEMBRE 2009

Élone ARROUAS  
Joshua BENHAROUCH  
Titouan SOTTER  
Maïssa MERNIT  
Alexandre PETRIC  
Lysandre PASSERI  
Timothé MARTIN  
Aya BOUHIL  
Eva BOUYSSOU  
Alexandre FERNANDES--DUCHATTELLE  
Charlie VESSEREAU  
Aaron WASERSZTAJN  
Evan PELLAS  
Inès NEMRI  
Raphaël SAADA  
Melina DOUMI  
Yoav KRIEF  
Ilyes MEZANI  
Corentin MARCHAND  
Louise MARTELLY  
Mahédine MEGHERBI  
François CSERI  
Aaron PONS  
Alyssa MAZANI  
Alya MUWANGA  
Clément GALINIER  
Lucas KERVINIO  
Joyce CHIKLI  
Han Ling GARAUULT  
Gustave MARTIN  
Khantushig YONDONJAMTS  
Louis CHAUFFOUR  
Ayrton ALEXIS--MONTANTIN  
Lily BEN GHOZZI

### OCTOBRE 2009

Victor LOTRIAN  
Sacha REED  
Milhane DAHAUKI  
Odaya AZOULAY  
Elisha ATLAN  
Mohamed ODONNET  
Liron LO BELLO  
Ourida EL KARRACH  
Hanaé RAMIREZ  
Adrien ZOUTAT  
Alix LE COZ  
Yacine BENNANI  
Réfael SABBAN  
Qayyim FABREGAT  
Enzo FORICHER  
Marie GUILLARME  
Charlotte ABI RACHED  
Solal AMRAM  
Kaylé PLAISANCE  
Maëlys ACHÉEN  
Mohamed KHELIF  
Maxime LEGROS  
Alex ALVES TRINTA  
Noham SÉNÉCHAL--HAMAMI  
Lisa SAADA  
Axel ABAD SANCHEZ  
Sarah ENNOUISSI  
Salma BAKKALI KAGHA  
Mateo TARRISSON--MANZANO  
Viviane WONG  
Allan CASTRO  
Noa ZAGHROUN  
Léandre PETIT  
Romane POCHY  
Sacha BUKASSA  
Clémence CHU  
Barry DORNEUS  
Kenza SHILI  
Vanessa MARTINEAU  
Alyah LAVAURY  
Elona MASSON 1<sup>ère</sup> jumelle  
Rédone MASSON 2<sup>ème</sup> jumeau

### NOVEMBRE 2009

Océane BREDECHE--CARUSO  
Malik CHALABI  
Emma CHARRAT  
Matthieu CHANAY  
Victoria TOLILA  
Théo FACCINI  
Déborah ABITBOL  
Thomas RAZANAMPARANY

Anna NAHORY  
Fatou BA  
Yentel KHAYAT  
Jérémy BUTET  
Anaëlle THOMA  
Eléa MALON  
Enora DECAUVILLE LACHÈNÉE  
Stacy MILIAS

## MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

### SEPTEMBRE 2009

Agnès ABENSOUR et Stéphane KOSKAS  
Ka Ki HUI et Lionel THEVENIN  
Florence SOUJET et Damien ABISROR  
Audrey BOURDELAS et Pascal SAQUET  
Ryta SUPRANOVICH et Laurent COHEN-SCALI  
Lynda KASSI et Amar TERBECHÉ  
Valérie SCHACHTER et Jean-Yves LUBET  
Kadiata BA et Marc SILLARD

### OCTOBRE 2009

Stéphanie UNG et Alain YOU  
Nadia AAJIAN et Alexandre SALMERON  
Fanny LÉBOUVIER et Masresha SELOMON TEKLU  
Souad DJAFER et Farid LARBOUENE  
Rebecca COHEN et Eric HALDEZOS  
Anne CHOURAKI et Jérémie GHERSON  
Chantal GOURHAND et Jean-Yves FROUDI RE

### NOVEMBRE 2009

Chantal LEHOUT et Henri POSMANTIER  
Sibylle FRANCOIS et Patrick PIERRE  
Linda OULED MOUSSA et Thomas HEFFERAN  
Guiling HAN et Jérôme WARTEL  
Amandine PENEDA et Sébastien DENIS  
Sugitha SIVASAMPAMMOORTHY et Ramees SADASIVAM

## DECES

Avec nos sincères condoléances

### AOÛT 2009

Edwige DARRAS

### SEPTEMBRE 2009

Horst ADLER  
Martin LEGER  
Adèle MILNER  
Annick Le BORGNE épouse BOUDAREL  
Marcel KLEIN  
Salvador SANCHO Y BOSCA  
Roger BIGNAULT  
Yvette COURTY épouse GASPY  
Roger LAYBROS  
Lucette JOSSE épouse GENG  
Louis LAYAC  
Gisèle GENTIL  
Ky Phung PHAN  
Thierry CELLIER  
Jean-Luc MERCIER  
Patrice LE GALL  
Fernand CARCELEN  
Suzanne GUIFFART veuve ROSSI

### OCTOBRE 2009

Simonne DENIZAN Veuve FORASTÉ  
Gisèle DESCHAMPS Veuve VANDERDONT  
Marcel DUVIGNEAU  
Henri MOHAMED  
Léon TORGEMEN  
Patrick GALOS  
Pierre LEXA  
Eva GRUSS  
Rosine DAUNYS Veuve JOUANDEAU  
Suzanne VIGNON  
Denise PRADERES Veuve BLAD  
Renée TOULOUSE Veuve MONCHESKY  
Denise BLANCARD

### NOVEMBRE 2009

Geneviève MARTIN  
Jean-Louis GUINDOLLET  
Alfred GENG  
Yvonne ARCHIMBAUD Veuve VORGER-LEVANT  
Raymond VIEZ  
Scialom SARFATI  
François TRINIDAD-ABELLANEDA  
Lucienne DULION Veuve CHAMPAGNE  
Catherine GUEBELS  
René TEMEY  
Odette SCHOTT

**@ Contactez votre Maire, vos Maires-adjoints et conseillers municipaux délégués**

**Jean-Marie Brétillon**  
Maire de Charenton-le-Pont  
Conseiller général du Val-de-Marne  
jean-marie.bretillon@charenton.fr

**Hervé Gicquel**  
1<sup>er</sup> Maire-adjoint - chargé des Finances,  
des Ressources humaines et des Moyens généraux  
herve.gicquel@charenton.fr

**Valérie Fruaut**  
Maire-adjoint - chargé de la jeunesse  
valerie.fruaut@charenton.fr

**Pierre Miroudot**  
Maire-adjoint - chargé de la solidarité  
pierre.miroudot@charenton.fr

**Marie-Hélène Magne**  
Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation  
et de l'enseignement secondaire  
marie-helene.magne@charenton.fr

**Jean-Pierre Cron**  
Maire-adjoint - chargé de l'environnement,  
du patrimoine et du cadre de vie  
jean-pierre.cron@charenton.fr

**Patrick Ségalat**  
Maire-adjoint - chargé de la vie associative,  
du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies  
patrick.segalat@charenton.fr

**Benoît Gailhac**  
Maire-adjoint - chargé des sports  
benoit.gailhac@charenton.fr

**Chantal Lehout**  
Maire-adjoint - chargé des affaires civiles  
chantal.lehout@charenton.fr

**Chantal Gratiet**  
Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors  
chantal.gratiet@charenton.fr

**Anne-Marie Thierce**  
Maire-adjoint - chargé de la communication, des rela-  
tions institutionnelles et du partenariat économique  
anne-marie.thierce@charenton.fr

**Michel Van Den Akker**  
Conseiller municipal délégué à la Prévention/Santé,  
aux personnes en situation de handicap  
et à la maison médicalisée  
michel.vandenakker@charenton.fr

**Laure Levy Settbon**  
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance  
laure.levy-settbon@charenton.fr

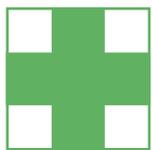
**Pascal Turano**  
Conseiller municipal délégué à la prévention  
et à la sécurité publique  
pascal.turano@charenton.fr

**Jean-Marc Boccara**  
Conseiller municipal délégué à l'animation  
jean-marc.boccara@charenton.fr

**Olivier Girard**  
Conseiller municipal délégué  
à la vie des quartiers et à la propreté de la ville  
olivier.girard@charenton.fr

**Marie-Louise Freysz**  
Conseillère municipale déléguée  
chargée de la Résidence Jeanne d'Albret  
marie-louise.freysz@charenton.fr

**Standard téléphonique**  
au **01.46.76.46.76**



**SANTÉ**

**Permanences pharmacies**

- **Dimanche 20 décembre**  
Lienhard - 118, rue de Paris  
Tél. 01.43.68.18.32
- **Vendredi 25 décembre**  
Mondot - 2, rue du Général Leclerc  
Tél. 01.43.68.03.97
- **Dimanche 27 décembre**  
Auger - 10, place de l'Europe  
Tél. 01.49.77.56.56



**Odette Mougneau nous a quittés**

Nous avons appris avec tristesse le décès d'Odette Mougneau, née Schott, survenu le 18 novembre 2009 à l'âge de 91 ans.

Connue par les amateurs d'art sous le pseudonyme d'Aude Sylve, Odette Mougneau était reconnue pour ses œuvres picturales principalement inspirées par la nature, les paysages d'Israël et du Gard.

Pour les Charentonnais qui l'ont connue, elle est surtout de ces personnalités qui ont beaucoup compté pour la commune comme en atteste la Médaille d'argent de la Ville dont elle avait été décorée.

Diplômée de l'Ecole supérieure des Arts Appliqués de Paris, elle fut professeur à l'Ecole Municipale de Peinture de Charenton de 1961 à 1987 ! Et son empreinte locale s'impose plus loin encore puisqu'elle exposait déjà en 1949 ses tableaux au Salon de Charenton. De 1975 à 1992, elle prit la tête de la section locale de l'Union Nationale des Artistes Français et afin de lui rendre hommage, la ville lui avait consacré une exposition en 2004. Aujourd'hui Charenton pleure la disparition de cette grande dame mais se rassure de savoir, qu'à travers ses œuvres, Aude Sylve restera à jamais vivante dans les cœurs des amateurs d'art aux côtés de ses amis, Jean Aujame, Jean Cocteau, Bernard Buffet, Louis Toffoli et bien d'autres encore

**Conseil municipal**

La prochaine séance aura lieu le **jeudi 10 décembre à 19h30** en Mairie

**Permanence du Député**

**Michel Herbillon**, Député de notre circonscription, tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, **jeudi 28 janvier à partir de 19h.**

**Etrennes : soyez prudents!**

Certains Charentonnais ont été l'objet de malveillance de la part d'individus se présentant au nom de la Mairie pour proposer des calendriers contre rémunération.

Soyez vigilants, aucun agent municipal n'est habilité à pratiquer ce type de commerce.

**Inscription sur les listes électorales**





**JEAN-MARIE BRÉTILLON**  
Maire de Charenton-le-Pont

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**LE PERSONNEL COMMUNAL et INTERCOMMUNAL**



vous présentent leurs

*Meilleurs Voeux 2010*



[www.charenton.fr](http://www.charenton.fr)



**Charenton, une VILLE à VIVRE**